

Institut universitaire de médecine sociale et préventive - IUMSP
Groupe de recherche sur la santé des adolescents - GRSA

La sexualité à l'ère numérique : les adolescents et le sexting 2.0, 2ème phase

Yara Barrense-Dias, Christina Akre, Joan-Carles Suris

RAISONS DE SANTÉ 296 – LAUSANNE


UNIL | Université de Lausanne



Raisons de santé 296

Etude financée par :

Avec le soutien financier du Fonds pour le développement de la prévention et de la promotion de la santé (Service de la santé publique)

Citation suggérée

Barrense-Dias Y, Akre C, Suris JC. La sexualité à l'ère numérique : les adolescents et le sexting 2.0, 2ème phase. Lausanne, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2018 (Raisons de santé 296).

<http://dx.doi.org/10.16908/issn.1660-7104/296>

Remerciements

A tous les participants aux groupes focus, aux écoles et aux personnes ayant facilité le recrutement et les rencontres.

A Messieurs Alain Bouquet et Basile Perret.

A l'unité PSPS.

Date d'édition

Janvier 2019

Table des matières

1	Résumé.....	7
1.1	Introduction.....	9
1.2	Méthodes.....	10
1.3	Recommandations	10
2	Summary	13
2.1	Introduction.....	15
2.2	Methods	15
2.3	Recommandations	16
3	Introduction	19
3.1	Le <i>sexting</i>	21
3.2	Les objectifs.....	22
4	Méthodes	23
4.1	Les groupes focus	25
4.2	Les participants	25
4.3	Le recrutement	26
4.4	Le déroulement des groupes focus.....	27
4.5	Les analyses	28
5	Résultats	31
5.1	La définition du <i>sexting</i>	32
5.1.1	Le terme <i>sexting</i>	32
5.1.2	Les supports du <i>sexting</i>	32
5.1.3	Les caractéristiques des messages	34
5.1.4	L'âge des utilisateurs	35
5.1.5	Des partenaires connus ou inconnus.....	37
5.1.6	Le <i>sexting</i> , un comportement à risque ou déviant : quelles actions ?.....	39
5.2	Les raisons et les motivations.....	40
5.2.1	Comprendre l'échange initial (envoyer-recevoir)	40
5.2.2	Comprendre les dérives du <i>sexting</i>	44
5.3	Les réactions.....	49
5.3.1	Les réactions face à un cas problématique de <i>sexting</i>	49
5.3.2	Les jugements.....	60
5.4	La prévention	63
5.4.1	Prévention reçue.....	63
5.4.2	Nécessité et utilité de la prévention.....	64
5.4.3	Evaluation de la campagne de la police du canton de Vaud	65
5.4.4	Evaluation de la campagne d'affichage <i>Pro Juventute</i>	67
5.4.5	Les idées des participants pour la prévention.....	69
6	Discussion et recommandations	77

6.1 Evolution rapide	79
6.2 Aspects légaux.....	79
6.3 Motivations et acceptation de la pratique	80
6.4 Motivations d'une diffusion non consentie.....	81
6.5 Différence de genre.....	81
6.6 Personnes ressources.....	82
6.7 Recommandations	83
7 Références	85
8 Annexes	89
8.1 Grille d'entretien et questions	91
8.2 Vignettes.....	92
8.2.1 Vignette Fille- ciao.ch.....	92
8.2.2 Vignette Garçon - <i>Pro Juventute</i>	92
8.3 Campagne Police Cantonale Vaudoise	93
8.4 Campagne Pro Juventute.....	94

Liste des tableaux

Tableau 1	Description de l'échantillon - Jeunes	26
Tableau 2	Grille d'entretien	91

Liste des figures

Figure 1	Affiches et captures d'écran du jeu vidéo de la Police Cantonale Vaudoise	93
Figure 2	Affiche <i>Pro Juventute</i>	94

1

Résumé

1 Résumé

1.1 Introduction

Le sexting a d'abord été rendu public par des cas dramatiques relayés par la presse dans lesquels des jeunes filles avaient été harcelées à la suite de la publication et du partage d'une de leurs photos intimes. Pourtant, depuis, cette pratique a également été appréhendée de manière plus positive ou moins alarmiste, pouvant raisonnablement faire partie du développement et des expérimentations des jeunes.

En 2016, nous avons mené une première recherche qualitative qui avait pour but d'explorer la pratique du sexting chez les jeunes en menant des groupes focus avec des jeunes âgés de 16 à 21 ans, des parents et des enseignants d'enfants et d'élèves âgés d'au moins 11 ans. Dans le cadre de cette première étude, certains résultats nous ont amené à élaborer une étape exploratoire supplémentaire.

Ainsi, nous avons souhaité continuer notre approche exploratoire de la pratique du sexting en incluant les opinions et interprétations des jeunes âgés de 12 à 15 ans ou en tout cas encore dans le système d'école obligatoire. Ajouter les opinions et interprétations des 12-15 ans nous offrira une vision complète de la problématique du sexting et permettra assurément d'adapter les messages de prévention au plus près de la pratique en établissant les différents facteurs de risque et de protection quant à la pratique du sexting.

Cette recherche peut être considérée comme la suite de la première recherche menée en 2016 auprès des jeunes âgées de 16 à 21 ans, des enseignants et des parents. Ainsi, les objectifs et les méthodes sont très similaires.

Nos questions de recherche étaient les suivantes :

- Quelles sont les différents éléments qui définissent le sexting du point de vue des jeunes ? Quelle est la définition du sexting ?
- Quelles sont les raisons qui peuvent motiver une personne à pratiquer le sexting (en termes d'envoi et de réception) mais aussi à transférer le contenu à d'autres personnes ?
- Quels sont les risques, conséquences et réactions possibles, notamment en termes de jugement ?
- Est-ce que la prévention relative au sexting est utile ? Que pourrait-on faire pour prévenir ?

1.2 Méthodes

La méthode des groupes focus est particulièrement recommandée pour les recherches ayant un but exploratoire sur un sujet encore relativement peu connu, notamment afin de saisir les différents termes, définitions et vocabulaires utilisés par les participants.

Un total de 36 jeunes (56% garçons) ont participé à 6 groupes focus. Pour pouvoir participer, le jeune devait être âgé entre 12 et 15 ans ou être encore dans le système de l'école obligatoire. La moyenne d'âge des participants était de 14.3 ans.

Au vu de la thématique touchant à des notions de sexualité et d'intimité, nous avons décidé de séparer les filles et les garçons. De plus, une homogénéité quant au genre est souvent recommandée lorsque des groupes focus sont conduits avec des jeunes, évitant ainsi le plus possible une adaptation de leur parole ou une gêne par rapport au sexe opposé et encourageant la discussion grâce à ce point commun. Les garçons et les filles sembleraient également apprécier différemment les pratiques liées à la sexualité. Finalement, une telle séparation nous a également permis de mener une analyse par groupe. Ainsi, 3 groupes de filles et 3 groupes de garçons ont participé à cette étude.

Au vu de nos questions de recherche et de l'objectif principal de cette étude, nous ne cherchions pas des témoignages personnels quant à la pratique du sexting. Ainsi, dans nos annonces de recrutement, nous avons clairement mis en évidence que nous ne cherchions pas à parler de leurs propres expériences mais bien de leur opinion générale sur la pratique.

Une grille d'entretien basée sur nos questions de recherche regroupait les principales thématiques à parcourir (définition, motivations, risques, réactions et prévention), ainsi que quelques exemples de questions ouvertes. Pour pouvoir faire des comparaisons, nous avons utilisé la même grille d'entretien qu'en 2016.

Afin de ne pas induire de définition préconçue, la discussion sur la pratique du sexting débutait avec une question très générale sur leur connaissance du terme sexting puis nous proposons de lire deux vignettes afin d'amorcer la discussion et de rassurer les participants sur le fait qu'ils n'avaient pas nécessairement besoin de parler de leur propre expérience, à moins qu'ils choisissent de le faire.

Afin d'extraire les différents thèmes et dimensions soulevés par les participants, nous avons procédé à une analyse thématique de contenu, une méthode permettant d'extraire les interprétations et les significations subjectives d'un phénomène social en utilisant un procédé de classification et de catégorisation des données.

1.3 Recommandations

- Rappeler aux jeunes les comportements à adopter en cas de réception d'un nude (contenu intime et/ou à caractère sexuel) :

- Effacer le contenu reçu (destinataire principal ou secondaire) ;
 - Ne pas partager ou montrer le contenu reçu ;
 - Aucun partage ne peut être géré même s'il est fait avec des personnes particulières ;
 - Ne pas participer aux moqueries, aux insultes et à l'isolement de la victime même s'ils ne comprennent ou n'acceptent pas la pratique;
 - Oser parler en tant que victime (en amont ou en aval) et en tant que témoin.
-
- Mettre en place une stratégie de soutien envers les victimes et supprimer la double victimisation qu'une diffusion non consentie et les réactions des pairs peuvent produire.
 - Tout en considérant que les garçons peuvent également être victimes, il est nécessaire de sensibiliser les jeunes aux discours violents qui sont tenus envers les filles.
 - Les victimes doivent être considérées comme des victimes, il ne faut pas que la situation se retourne contre elles même si les risques pouvaient être connus.
 - Rappeler les aspects légaux entourant la pratique du sexting, tout en prenant en compte l'ensemble des spécificités que la pratique présente, notamment en termes de contenu.
 - Améliorer les connaissances des jeunes quant aux solutions envisageables et aux personnes à contacter en cas de problèmes ou en cas de questionnements.
 - Les personnes ressources doivent éviter d'utiliser des discours moralisateurs, même indirectement, qui pourraient être repris par les jeunes eux-mêmes et accentuer les réactions négatives. Il est nécessaire d'être à l'écoute des interrogations des jeunes et d'avoir connaissance de leurs pratiques.
 - Faire participer les jeunes à la conception des messages de prévention et d'éducation, notamment pour déterminer les intervenants, les canaux, le matériel et leurs interrogations.
 - Ne pas oublier la place des témoins actifs et passifs et le rôle important qu'ils peuvent avoir dans la résolution des problèmes ou, au contraire, dans l'aggravement d'une situation.

2

Summary

2 Summary

2.1 Introduction

Sexting was firstly made public by dramatic cases that were relayed by the press. These cases involved young females who were bullied because of the dissemination of their intimate photograph. However, since then, this behavior has also been considered and studied in a more positive or less alarmist way, as part of the development and experimentation of youths.

In 2016, we conducted a first qualitative research with the aim of exploring sexting activities among youths. We used focus groups with adolescents and young adults aged between 16 and 21 years old, parents and teachers of children and pupils aged 11 years or older. Some of the results that we obtained with this first study led us to consider an additional exploratory step.

Thus, we aimed to continue the exploration of sexting by including opinions and interpretations of youths aged between 12 and 15 years old or, at least, still in the mandatory school system. Adding opinions and interpretations of these youths will offer a complete view of sexting issues and will help to adapt prevention messages.

This research can be considered as following the first study conducted in 2016 with youths aged between 16 and 21 years old, teachers and parents. Therefore, objectives and methods are very similar.

Our research questions were :

- What are the different elements that define sexting based on the opinions of youths ? What is the definition of sexting?
- What are the possible motivations to practice sexting (in terms of sending and receiving) but also to share with other persons?
- What are the possible risks, consequences and reactions (for example in terms of peer judgments) of this activity?
- Is prevention useful for this topic? What could be done to prevent negative consequences of sexting?

2.2 Methods

To answer our research questions, we used a qualitative approach. This kind of method enables to explore and understand more in-depth a social phenomenon. Focus groups are particularly recommended for researches with an exploratory aim on a relatively unknown topic. This method allows to gather terms, definitions and vocabularies used by participants.

Thirty-six youths (56% males) participated in 6 focus groups. To participate, youth had to be aged between 12 and 15 years old or, at least, still in the mandatory school system. The mean age was 14.3 years.

Because the topic could lead to discussions on sexuality and intimacy, we decided to separate females and males. Furthermore, a gender homogeneity is often recommended for focus groups with youths to avoid discomfort with the opposite sex and encourage discussion thanks to this common point. Males and females also seem to consider sexuality differently. Finally, such a separation also allowed us to conduct an analysis by gender. Thus, 3 groups of females and 3 groups of males participated in this study.

Based on our research questions and main objective, we did not look for personal testimonies on sexting activity. Therefore, we specified in our ads to recruit participants that we were interested in general opinions only and not in personal experiences.

Based on our research questions, we built an interview guide including the main topics (definition, motivations, risks, reactions and prevention) and some examples of open-ended questions. To compare the results, we used the same guide in 2016 and 2018.

To avoid inducing a preconceived definition, the discussion began with a general question on their knowledge of the term sexting. Afterwards, two cases were presented to initiate the discussion and to reassure participants about the fact that they did not require to talk about their own experience, unless they decided to.

To extract the different themes and dimensions put forward by participants, we used a thematic content analysis. This method aims to extract the interpretations and subjective meanings of a social phenomena by using a process of classification and categorization of the data.

2.3 Recommendations

- Remind youths of what to do if they receive a *nude* (intimate and / or sexual content):
 - Delete the received content (main or secondary recipient);
 - Do not share or show the received content;
 - There is no safe non-consented sharing, even if it is done with particular person such as friends;
 - Do not participate in insulting, bullying or isolation even if they do not understand or accept sexting;
 - Dare to speak as a victim (upstream or downstream) and as a witness.
- Organize support strategies towards victims, including the elimination of detrimental judgments and double victimization that a non-consented sharing and peer reactions could produce.
- While considering that males can also be victims, there is a need to sensitize youths to the violent discourses that females face.

- Victims must be considered as victims. The situation must not be turned against them even if the risks could be known.
- Remind legal aspects about sexting activities. However, all the specificities that sexting presents, particularly in terms of content, must be taken into account.
- Improve young people's knowledge about what solutions to find and whom to address if they face a problem or have questions linked to sexting.
- Avoid using moralizing speeches, even indirectly, which could be used by the youths themselves and accentuate the negative reactions. It is necessary to listen to the questions of youths and to know their practices.
- Involve youths in the conception of prevention and education messages, including identifying actors, channels, materials and their questions.
- Do not forget the place of active and passive witnesses and the important role that they can have in problem resolution or, on the contrary, in the aggravation of a situation.

3

Introduction

3 Introduction

3.1 Le sexting

Selon l'étude Suisse de 2016 sur l'utilisation des médias par les jeunes âgés de 12 à 19 ans¹, 98% possédaient un Smartphone et 94% étaient inscrits sur au moins un réseau social. Ces chiffres démontrent à quel point le développement social et relationnel des adolescents et des jeunes adultes s'effectue aujourd'hui avec Internet et les médias, notamment dans le cadre de leur sexualité^{2,3}. Dans ce contexte, les interactions et la transmission d'informations numériques sont facilitées et peu restreintes⁴. Ce contexte peut ainsi mener à un certain nombre d'enjeux en termes d'usage des technologies et de gestion de l'image numérique. Le sexting, défini, de manière générale, comme la transmission électronique de matériel personnel à caractère sexuel fait partie de ces enjeux.

Le sexting a d'abord été rendu public par des cas dramatiques relayés par la presse dans lesquels des jeunes filles avaient été harcelées à la suite de la publication et du partage d'une de leurs photos intimes⁵⁻⁷. Pourtant, depuis, cette pratique a également été appréhendée de manière plus positive ou moins alarmiste, pouvant raisonnablement faire partie du développement et des expérimentations des jeunes⁸⁻¹².

En 2016, nous avons mené une recherche qualitative qui avait pour but d'explorer la pratique du sexting chez les jeunes¹³ en menant des groupes focus avec des jeunes âgés de 16 à 21 ans, des parents et des enseignants d'enfants et d'élèves âgés d'au moins 11 ans. Dans le cadre de cette première étude, certains résultats nous ont amené à considérer l'élaboration d'une étape exploratoire supplémentaire.

Comme c'était une première approche exploratoire, et pour faciliter le recrutement des jeunes au vu de la thématique faisant appel à des notions d'intimité, voire de sexualité, nous avons décidé d'inclure des jeunes âgés de 16 à 20 ans. Nous avons également imaginé que la pratique du sexting était davantage présente chez les jeunes de cette catégorie d'âge en raison, notamment, d'un processus de sexualisation plus avancé. Si une grande majorité des participants ont considéré que les 16-20 ans pratiquaient davantage le sexting, les jeunes âgés de moins de 16 ans le pratiquaient aussi et étaient donc également, si ce n'est plus, confrontés aux éventuelles dérives de cette activité.

De plus, l'étude JAMES de 2016 sur l'utilisation des médias par les jeunes en Suisse¹ a indiqué que 10% des 12-15 ans avait déjà envoyé une photo/vidéo aguicheuse/érotique d'eux-mêmes et 53% en avaient déjà reçu, des chiffres qui ne sont donc pas négligeables.

Nous avons également considéré qu'il était important d'explorer la perception des jeunes de moins de 16 ans au vu de leur plus grande vulnérabilité en lien avec l'apprentissage de leurs limites dans la sphère intime mais également dans le monde numérique.

Finalement, comme le sexting est une pratique encore relativement récente, du moins dans sa forme actuelle, les jeunes de 16 à 21 ans que nous avons interrogés en 2016 pourraient ne pas avoir reçu les messages de prévention relatifs au sexting auxquels les moins de 16 ans pourraient avoir été régulièrement confrontés.

Ainsi, nous avons souhaité continuer notre approche exploratoire de la pratique du sexting en incluant les opinions et interprétations des jeunes âgés de 12 à 15 ans ou en tout cas encore dans le système d'école obligatoire. Pour orienter au mieux les messages de prévention, les opinions et les interprétations des jeunes de moins de 16 ans doivent donc être intégrées dans ce processus de réflexion car les modalités de la pratique ainsi que le sens donné aux actions pourraient être différents selon l'âge. Une diversification de la prévention et des gestions de crise devrait alors être envisagée. En 2016, nous avons pu récolter plusieurs éléments explicatifs et il s'agit donc de déterminer si ces résultats et les recommandations qui en ont résulté sont également applicables aux moins de 16 ans ou si une différenciation est nécessaire. Ajouter les opinions et interprétations des 12-15 ans nous offrira une vision complète de la problématique du sexting et permettra assurément d'adapter les messages de prévention au plus près de la pratique en établissant les différents facteurs de risque et de protection quant à la pratique du sexting.

Cette recherche peut être considérée comme la suite de la première recherche menée en 2016 auprès des jeunes âgées de 16 à 21 ans, des enseignants et des parents. Ainsi, les objectifs et les méthodes sont très similaires.

3.2 Les objectifs

Cette recherche visait à identifier les différents mécanismes par lesquels le *sexting* pourrait mener à des conséquences négatives ainsi que les interprétations quant à la pratique selon différents acteurs pouvant être concernés directement ou indirectement par le *sexting*, afin de mieux comprendre les implications de ce phénomène chez les jeunes.

Nos résultats avaient deux finalités principales. La première consistait à appréhender la pratique du *sexting* en elle-même en s'intéressant à la définition, aux motivations et aux risques. La deuxième partie visait à évaluer certains messages de prévention existants et présenter les solutions envisageables selon les participants.

Nos questions de recherche étaient les suivantes :

- Quelles sont les différents éléments qui définissent le *sexting* du point de vue des jeunes, des parents et des enseignants ? Quelle est la définition du *sexting* ?
- Quelles sont les raisons qui peuvent motiver une personne à pratiquer le *sexting* (en termes d'envoi et de réception) mais aussi à transférer le contenu à d'autres personnes ?
- Quels sont les risques, conséquences et réactions possibles, notamment en termes de jugement ?
- Est-ce que la prévention relative au *sexting* est utile ? Que pourrait-on faire pour prévenir les problèmes en lien avec cette pratique ?

4

Méthodes

4 Méthodes

Comme nous l'avons susmentionné, nous avons utilisé les mêmes méthodes en 2016 et en 2018 à quelques spécificités près que nous développons tout au long de ce rapport.

Nous avons décidé d'utiliser une méthode qualitative dans le but d'appréhender les opinions et les interprétations des participants quant à la pratique du *sexting*¹⁴. Ce type de méthodes permet, en effet, de saisir davantage le sens qui peut être donné à un phénomène social et d'approfondir l'exploration et la compréhension de celui-ci¹⁵.

4.1 Les groupes focus

La méthode des groupes focus est particulièrement recommandée pour les recherches ayant un but exploratoire sur un sujet encore relativement peu connu, notamment afin de saisir les différents termes, définitions et vocabulaires utilisés par les participants^{14, 16}. Cette technique permet également d'instaurer un climat de sécurité et de confiance lors de la discussion, ce qui est particulièrement intéressant pour des adolescents qui doivent discuter de thématiques relativement sensibles comme celles touchant à la sexualité^{16, 17}. La dynamique de groupe et l'interaction entre les participants mènent à des discussions spontanées et à des échanges de points de vue, convergents ou divergents, permettant alors de révéler et d'approfondir certaines dimensions d'une problématique¹⁴.

Comme nous étions dans une approche exploratoire, nous cherchions spécifiquement une dynamique de groupe considérée comme très efficace dans un processus de découverte¹⁸. Même si les questions abordées pouvaient être sensibles, des entretiens individuels n'auraient pas permis d'établir cette dynamique de groupe et cet espace de débat. Certains auteurs^{19, 20} parlent également de mettre les participants dans le même bateau pour libérer la parole et instaurer un climat fiable, agréable et solidaire.

4.2 Les participants

Un total de 36 jeunes (56% garçons) ont participé à 6 groupes focus. Pour pouvoir participer, le jeune devait être âgé entre 12 et 15 ans ou être encore dans le système de l'école obligatoire. En effet, avec les redoublements ou selon les dates de naissance, nous avons également eu des jeunes de plus de 15 ans mais qui étaient encore dans le système scolaire obligatoire.

Au vu de la thématique touchant à des notions de sexualité et d'intimité, nous avons décidé de séparer les filles et les garçons. De plus, une homogénéité quant au genre est souvent recommandée lorsque des groupes focus sont conduits avec des jeunes, évitant ainsi le plus possible une adaptation de leur parole ou une gêne par rapport au sexe opposé et encourageant la discussion grâce à ce point commun^{16, 21}. Les garçons et les filles sembleraient également apprécier

différemment les pratiques liées à la sexualité²². Finalement, une telle séparation nous a également permis de mener une analyse par groupe. Ainsi, 3 groupes de filles et 3 groupes de garçons ont participé à cette étude. Leur moyenne d'âge était de 14.3 ans [11-17] (Tableau 1).

Tableau 1 Description de l'échantillon

Participant	Sexe	Âge	Participant	Sexe	Âge
Groupe Focus 1 (N=6)			Groupe Focus 4 (N=5)		
Jeune 1	H	15	Jeune 19	F	14
Jeune 2	H	14	Jeune 20	F	14
Jeune 3	H	15	Jeune 21	F	15
Jeune 4	H	16	Jeune 22	F	14
Jeune 5	H	14	Jeune 23	F	15
Jeune 6	H	13	Groupe Focus 5 (N=6)		
Groupe Focus 2 (N=5)			Jeune 24	F	13
Jeune 7	F	14	Jeune 25	F	13
Jeune 8	F	14	Jeune 26	F	13
Jeune 9	F	14	Jeune 27	F	13
Jeune 10	F	15	Jeune 28	F	13
Jeune 11	F	14	Jeune 29	F	13
Groupe Focus 3 (N=7)			Groupe Focus 6 (N=7)		
Jeune 12	H	15	Jeune 30	H	14
Jeune 13	H	16	Jeune 31	H	14
Jeune 14	H	16	Jeune 32	H	11
Jeune 15	H	15	Jeune 33	H	14
Jeune 16	H	17	Jeune 34	H	14
Jeune 17	H	16	Jeune 35	H	15
Jeune 18	H	16	Jeune 36	H	15

4.3 Le recrutement

Pour recruter les jeunes, plusieurs stratégies ont été utilisées. Tout d'abord, nous avons posté plusieurs annonces sur un site Internet de recrutement (adosjob) destiné aux jeunes. Si cette méthode a été très satisfaisante pour les 16-20 ans, cela ne l'a pas été auprès des plus jeunes, certainement en raison de l'âge limite de 15 ans imposé par le site.

Au vu des difficultés à recruter les jeunes de cette catégorie d'âge et en accord avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS), nous avons contacté plusieurs écoles pour passer notre annonce, recruter

des volontaires et organiser des rencontres dans les lieux qui arrangeaient les jeunes. En effet, il semblait également plus difficile de faire déplacer ces jeunes dans nos locaux. Dans ce cadre-là, nous avons également utilisé la méthode boule de neige pour que les jeunes amènent des pairs.

Les personnes intéressées contactaient la responsable de recherche par téléphone ou courriel qui pouvait alors déterminer si la personne remplissait les critères d'inclusion suivants :

- Avoir entre 12 et 15 ans et/ou dans le système d'école obligatoire
- Comprendre et parler le français
- Déclaration écrite de consentement à participer d'un parent / représentant légal pour les moins de 14 ans

Au vu de nos questions de recherche et de l'objectif principal de cette étude, nous ne cherchions pas des témoignages personnels quant à la pratique du *sexting*. Ainsi, dans nos annonces de recrutement, nous avons clairement mis en évidence que nous ne cherchions pas à parler de leurs propres expériences mais bien de leur opinion générale sur la pratique. Le fait d'avoir déjà pratiqué le *sexting* ou d'avoir connu un cas de *sexting* n'était donc pas un critère d'inclusion.

Nous avons continué à recruter des participants jusqu'à saturation des données, lorsque celles-ci n'apportaient plus d'information supplémentaire à la problématique étudiée par rapport aux données déjà récoltées.

4.4 Le déroulement des groupes focus

L'investigatrice principale a modéré toutes les discussions de façon non directive et une stagiaire l'a accompagnée pour prendre des notes sur les prises de parole des participants pour faciliter la retranscription. Chaque groupe focus a duré environ 90 minutes.

Au début de la rencontre, chaque participant a reçu une lettre d'information expliquant les objectifs de l'étude ainsi que les notions de confidentialité et a signé un formulaire de consentement pour participer à l'étude. Selon la loi relative à la recherche sur l'être humain et les ordonnances correspondantes, les risques et contraintes de cette étude étant minimaux, le consentement éclairé et écrit du représentant légal (parent) n'était requis que pour les jeunes de moins de 14 ans. Néanmoins, et sur demande du DGEO, les jeunes que nous avons vu dans un cadre scolaire, même en dehors des heures de cours, nous ont remis une déclaration écrite de consentement à participer d'un de leurs parents.

Un bref questionnaire auto-administré a également été distribué afin de récolter des données démographiques telles que le sexe, l'âge et l'année scolaire. Avant de commencer la discussion, nous évoquions oralement les points importants se trouvant sur la feuille d'information et nous demandions aux participant(e)s s'ils avaient des questions. Les discussions ont été enregistrées et nous avons alors énoncé toutes les informations nécessaires à cet enregistrement, notamment sur la retranscription et l'anonymisation. A la fin de chaque rencontre, une petite collation a été offerte aux participants et un bon d'une valeur de CHF 30 pour un grand magasin leur a été remis pour les remercier de leur participation.

Une grille d'entretien basée sur nos questions de recherche regroupait les principales thématiques à parcourir (définition, motivations, risques, réactions et prévention), ainsi que quelques exemples de questions ouvertes (Tableau 2). Pour pouvoir faire des comparaisons, nous avons utilisé la même grille d'entretien qu'en 2016. Au vu de la thématique faisant référence à l'intimité et à la sexualité, nous avons adapté notre stratégie d'amorce à cette catégorie d'âge plus jeune afin de ne pas commencer trop frontalement. Ainsi, la discussion commençait par parler de ce qu'ils faisaient sur leur Smartphone pour petit à petit amener la thématique de l'envoi d'images et de l'envoi d'images intimes. Afin de ne pas induire de définition préconçue, la discussion sur la pratique du sexting débutait avec une question très générale sur leur connaissance du terme *sexting* puis nous proposons de lire deux vignettes^a afin d'amorcer la discussion et de rassurer les participants sur le fait qu'ils n'avaient pas nécessairement besoin de parler de leur propre expérience, à moins qu'ils choisissent de le faire. Les vignettes illustraient deux témoignages d'adolescents ayant vécu des conséquences négatives après avoir envoyé une photo d'eux-mêmes. Une vignette reprenait le témoignage d'un garçon de 13 ans trouvé sur le site de la fondation Pro Juventute et l'autre concernait une fille de 15 ans qui avait posé une question sur le site de l'association Ciao. Les deux sites étaient indiqués sur chacune des vignettes.

Le projet a été approuvé par la Commission cantonale (VD) d'éthique de la recherche sur l'être humain. Un jeune qui aurait fait part de difficultés personnelles aurait pu être dirigé vers des institutions d'aide ou adressé à des institutions de soutien et de soins (Pro Juventute, Division interdisciplinaire de Santé des Adolescents, Brigade des mineurs, aide aux victimes LAVI, etc.).

4.5 Les analyses

Chaque enregistrement a été retranscrit verbatim de manière anonyme par une personne n'ayant pas participé aux groupes focus, puis effacé. Pour assurer l'anonymat, toutes les indications pouvant permettre d'identifier une personne (nom/prénom, lieu, école, etc.) ont été supprimées au moment de la retranscription et chaque participant s'est vu attribuer un identifiant sous forme de numéro.

Afin d'extraire les différents thèmes et dimensions soulevés par les participants, nous avons procédé à une analyse thématique de contenu, une méthode permettant d'extraire les interprétations et les significations subjectives d'un phénomène social en utilisant un procédé de classification et de catégorisation des données²³. Cette méthode a l'avantage de récolter des informations venant directement des participants eux-mêmes sans théories ou idées préconçues, ce qui est particulièrement intéressant lorsque le but de la recherche est avant tout d'explorer une pratique nouvelle.

Les transcriptions ont donc été lues à plusieurs reprises afin d'obtenir une représentation générale des données acquises, codées, puis classées en fonction des différentes thématiques abordées par les participants²⁴. Si les thématiques générales de base (définition, motivations, conséquences et prévention) ont pu être établies en fonction de nos questions de recherche et ont ainsi structuré

^a Vignettes

les discussions et l'analyse, l'ensemble des sous-catégories et leur contenu ont directement été extraits du discours des participants. Les transcriptions ont donc été analysées de manière à déterminer les dimensions pertinentes, ainsi que les similarités et les différences quant à celles-ci.

Les analyses ont été effectuées par l'investigatrice principale à l'aide du logiciel MAXQDA (version 11.0) et systématiquement révisées par les co-auteurs afin de discuter des éventuelles divergences. Ce procédé a permis de mettre en place une forme de triangulation au niveau de l'analyse évitant ainsi au maximum les risques de biais²⁴.

5

Résultats

5 Résultats

5.1 La définition du sexting

5.1.1 Le terme sexting

Ce qui avait déjà été observé en 2016 s'est confirmé en 2018 avec les plus jeunes. Le terme sexting n'était pas souvent connu ou, s'il l'était, il n'était pratiquement jamais utilisé par les participants pour discuter de la problématique.

« Non. On sait juste qu'il y a « sexe » dedans, c'est tout ce qu'on a compris. [...] »
(Garçon, 15 ans)

Un autre terme a d'ailleurs très souvent été utilisé pour parler de cette pratique, c'est le terme anglais *nudes*.

« Non, pas le mot exact mais on sait tous un peu [...]. On dit des nudes. » (Fille, 14 ans)

5.1.2 Les supports du sexting

Par rapport aux supports que les jeunes peuvent utiliser pour s'adonner au sexting, si les photos et les vidéos ont régulièrement été discutées et intégrées dans leur définition, les avis ont davantage été partagés quant à la place des messages n'utilisant que du texte. En effet, certains participants ont considéré que les messages texte faisaient pleinement partie de la pratique, au même titre que les supports plus visuels, alors que d'autres ont estimé qu'il fallait toujours que le texte accompagne une image.

« Mais qu'un message sans vidéo, ça c'est rien. » (Garçon, 15 ans)

Néanmoins, d'autres participants ont considéré que tout support pouvait être utilisé, y compris du texte seul, et que c'était surtout la présence d'une connotation sexuelle qui définissait la pratique.

« Photos sexy, messages, un peu de tout tant que c'est voyant ou qu'on a quelque chose avec des mots ou des images sexuelles quoi. » (Fille, 14 ans)

En 2016, des discussions avaient déjà porté sur le caractère légèrement désuet des messages texte tout en admettant leur inclusion dans la définition du sexting. En 2018, il semblerait que les messages texte soient quand même davantage dépassés par rapport au sexting.

« Maintenant les filles elles font plus de photos ou des vidéos. » (Fille, 14 ans)

En 2016, en plus des messages textes, des photos et des vidéos, une autre possibilité avait également été imaginée par un groupe de garçons par le biais de messages audio. En 2018, les plus jeunes ont également considéré l'audio comme une manière de pratiquer le sexting. En effet, pour

certain, tout ce qui permettait de chauffer une personne pouvait finalement être utilisé comme support à la pratique du sexting.

« *Ouais, mais tu peux chauffer quelqu'un en audio [...].* » (Fille, 14 ans)

Une nouvelle manière d'échanger a été discutée par plusieurs participants qui l'ont considéré comme différente d'un envoi. Ainsi, en plus d'envoyer du contenu, il semblerait que le sexting puisse aussi se pratiquer de manière plus directe.

« *En vrai, il n'y a pas qu'envoyer, il y a aussi en...pas en vrai, mais... par exemple en Facetime [application de visioconférence sur Iphone] ou comme ça.* » (Fille, 15 ans).

Dans l'ensemble des groupes sans exception, au moment de parler de ces différents supports pour envoyer du contenu, c'est l'application *Snapchat* qui est systématiquement revenue en avant. Cette application avait déjà été considérée comme ayant entraîné un véritable tournant pour la pratique du sexting par les jeunes interrogés en 2016. Deux ans après, *Snapchat* reste l'application phare pour la pratique du sexting.

« *C'est sur Snap [Snapchat] que tout se passe.* » (Fille, 14 ans)

Au premier abord, cette application est perçue comme pouvant offrir une certaine sécurité de par la possibilité de faire apparaître une photo pendant un temps limité et de recevoir un avertissement en cas de capture d'écran.

« *Snapchat c'est moins risqué que sur Instagram par exemple. Instagram ça reste la photo. Sur Snapchat, on clique dessus, on la regarde et après quand elle est fermée c'est fini, il n'y a plus, on ne voit plus sauf si on screen [faire une capture d'écran] ou un truc du genre.* » (Garçon, 15 ans)

Néanmoins, il semblerait que la sécurité de cette application ait davantage été remise en question par les jeunes interrogés en 2018 que par les jeunes de 16-21 ans interrogés deux ans auparavant.

« *On sait qu'il y aura l'image, hop on enregistre et voilà. Même si c'est une seconde, ce sera vu.* » (Fille, 14 ans)

Même si les participants semblaient bien connaître les risques de cette application dans le contexte du sexting, certains ont estimé que la notification qui pouvait être reçue en cas de capture d'écran pouvait s'avérer utile et permettre une meilleure gestion de son envoi. Le fait d'être averti en cas de capture d'écran pourrait ainsi expliquer l'utilisation de cette application dans le cadre du sexting malgré les risques connus.

« *Si on fait avec Snapchat, on sait que la personne elle a screen [faire une capture d'écran] ou elle a pas screen. On sait qu'elle a joué le Snap, qu'elle l'a revu. Après elle ne peut plus le revoir, après si elle screen, elle fait un enregistrement d'écran. Donc on peut savoir exactement ce qu'elle a fait avec [...].* » (Garçon, 15 ans)

Mais la plupart des jeunes ont été très pessimistes par rapport à cette notification qui, même si elle pouvait sembler rassurante, n'était finalement pas très utile une fois que l'envoi avait été fait.

« Qui c'est qui a screené [fait une capture d'écran], qui c'est qui a regardé, enfin on voyait tout. On peut savoir, mais quand tu as envoyé, tu as envoyé. » (Fille, 13 ans)

Plusieurs participants ont également expliqué et semblaient ainsi bien connaître les différentes astuces qui existaient pour pouvoir contourner les limitations imposées par l'application.

« [...] Une application dérivée de Snapchat, c'est un faux Snapchat sauf qu'on peut enregistrer les vidéos, les screens [captures d'écran], la personne ne voit pas. Mais il y a plein de gens qui téléchargent ça. [...] Maintenant, il n'y a plus parce que ça fait buguer le compte Snap et c'est interdit, un truc comme ça [...]. » (Garçon, 15 ans)

De même, certaines personnes utiliseraient un autre téléphone pour pouvoir photographier l'écran sur lequel apparaît l'image afin d'éviter la notification de la capture d'écran.

« [...] En fait, après il y a des gens qui disent qui screenent [font une capture d'écran] pas et en fait ils ont juste un autre téléphone et ils prennent la photo avec. » (Fille, 15 ans)

5.1.3 Les caractéristiques des messages

Par rapport aux différents termes utilisés pour illustrer le contenu et les caractéristiques des messages entrant dans la définition du sexting, ce sont les termes *sexy*, *dénuqué* et *parties intimes* qui ont le plus souvent été utilisés.

« C'est envoyer des photos un peu sexy on va dire. Genre où on voit un peu des parties intimes. » (Fille, 15 ans)

Même si le terme anglais *nude* était utilisé, il s'est avéré que la nudité totale restait peu utilisée par les jeunes.

« Oui mais après...Sans rien il y a moins. Mais il y a sans. » (Fille, 15 ans)

A la différence de 2016, certains participants ont considéré qu'envoyer une photo de soi totalement habillé n'entrait pas dans la définition des *nudes*.

« Non pas habillé [...]. Sinon c'est plus un nude. » (Fille, 14 ans)

Mais d'autres ont considéré que c'était avant tout le type d'habits qui déterminait si le contenu pouvait être défini comme un nude ou du sexting.

« Après ça dépend, il y a des personnes qui sont habillées légèrement ou transparent [...]. » (Fille, 15 ans)

Tout comme en 2016, des aspects plus suggestifs ont également été discutés tels que des poses et positions.

« Elles cambrent. Elles cambrent beaucoup [...]. Elles font exprès, genre [...] elles cambrent comme ça on voit bien leurs fesses comme ça. Pour montrer qu'elles sont bonnes entre guillemets. » (Garçon, 15 ans)

En revanche, les filles et les garçons ne posséderaient pas le même éventail de possibilités en termes de contenu. Cette différence de genre a été relevée par des garçons et des filles. Ainsi, le contenu envoyé par une fille entrerait plus facilement dans la catégorie des *nudes* ou du sexting. Les garçons, quant à eux, seraient plus restreints au niveau du contenu, surtout par rapport à l'aspect suggestif plus difficile à produire par les garçons.

« - *Donc eux [les garçons] il faut qu'ils soient nus ?* (Intervenante)

- *Oui, ils ont vraiment rien à montrer en fait presque.* » (Fille, 13 ans)

Par rapport à cette différence de contenu selon le genre, il semblerait également qu'une fille montre davantage de caractéristiques personnelles, alors qu'un garçon serait moins reconnaissable vu que c'est essentiellement son sexe qui apparaîtrait dans les images.

« *La fille elle envoie ses seins, après la plupart du temps on voit un peu cette partie comme ça [en montrant le cou]. On voit les cheveux aussi. Il y a plein de signes. Ou bien une montre ou des trucs comme ça. Le garçon je ne sais pas ça se voit moins.* » (Garçon, 15 ans)

En 2016, nous avons également relevé que le contenu échangé dans le cadre de la pratique du sexting devait être personnalisé et individualisé. Ainsi, c'est la personne elle-même qui devait, par exemple, se prendre en photo et décider de l'envoyer. Un groupe de jeunes avaient alors estimé que la photo ou la vidéo devait être prise en mode autoportrait (*selfie*) pour entrer dans la définition du sexting. Une photo prise à l'insu puis partagée n'entraîne donc pas dans cette définition. Chez les plus jeunes interrogés en 2018, nous avons également relevé cette remarque dans un groupe de garçons qui discutaient de la photo du garçon sur la campagne de Pro Juventute.

« - *Déjà le garçon on dirait c'est quelqu'un qui l'a pris en photo [...] donc je trouve que c'est pas très bien développé. [...] Il a la main sur la porte et la main sur son zizi.* (Garçon, 15 ans)

- *Ça c'est pas vraiment des nues !* » (Garçon, 14 ans)

Finalement, par rapport à l'aspect individuel, des discussions ont également porté sur du contenu exposé à un plus large public pour déterminer si cela pouvait également entrer dans la définition du sexting. Si certains ont considéré que cela pouvait s'appeler du sexting collectif, d'autres ont considéré que ce genre de pratique n'avait pas la même connotation et les mêmes buts que la pratique du sexting avec une personne particulière.

« *Il y a déjà des filles qui le font sur Instagram, que ce soit des stars ou des... Pour moi ce n'est pas vraiment du sexting parce que...[c'est] pour gagner en popularité en quelque sorte. En quelque sorte elle s'en fout de son image quoi.* » (Garçon, 16 ans)

5.1.4 L'âge des utilisateurs

Pour certains, le sexting et l'envoi de *nudes* étaient tout autant pratiqués par des jeunes mineurs que par des adultes.

"Il n'y a pas d'âge pour envoyer ce genre de photo. » (Garçon, 13 ans)

Néanmoins, si certains participants ont considéré que le sexting pouvait être pratiqué par des adultes, les problèmes et les dérives en lien avec la pratique ont toujours été discutés par rapport à la pratique des jeunes.

« Non, même s'ils [les adultes] s'envoient on s'en fout, ils ont déjà leur vie ils ont déjà leur métier, leur réputation, ils ont déjà leurs amis vrais, ils s'en foutent, ça ne va pas tourner "Ah oui lui il a fait ça !". Ils ne vont pas aller au travail "Hey regarde ce qu'il a fait !". C'est l'école je sais pas on est jeunes. (Garçon, 15 ans)

Par rapport aux problèmes que pourrait engendrer la pratique du sexting, certains participants ont estimé que le faire dans le cadre de la scolarité obligatoire était particulièrement risqué par rapport au partage. La pratique serait plus comprise et les dérives moins présentes une fois l'école obligatoire terminée.

« Je pense qu'au gymnase ils sont assez matures en mode "Je m'en fous.". [...] Mais ici [à l'école], c'est surtout que dès qu'il y a une fille on va s'amuser à l'enfoncer. » (Fille, 14 ans).

Pour certains, vu la possibilité que les adultes ont de pouvoir se retrouver face à face et de connaître déjà la sexualité, le sexting ne leur était pas vraiment utile.

«Non ça n'existe pas. Ils le font direct, c'est pour les jeunes. » (Garçon, 11 ans)

Certains ont même eu de la peine à s'imaginer le faire en tant qu'adultes, démontrant la place de cette pratique chez les jeunes.

« Mais moi je me vois pas faire ça genre à 40 ans, mariée, envoyer des nues à mon mari. » (Fille, 14 ans)

Certains participants ont essayé d'imaginer et de fixer un âge adéquat pour pouvoir pratiquer le sexting, mais aucun consensus n'a pu être établi. Ainsi, si certains ont considéré qu'il était plus prudent d'attendre d'avoir 16 ans, voire même 18 ans, d'autres ont estimé qu'il était également envisageable de le faire avant 16 ans.

« En fait, à partir de 12 ans ça choque moins parce qu'on est plus ou moins dans l'époque où on fait... Mais quand c'est moins, enfin quand c'est plus petit on n'est pas vraiment conscient de ce qu'on fait. » (Fille, 15 ans)

Par rapport à l'âge, plusieurs jeunes ont débattu sur les vignettes^b qui leur étaient présentées, surtout celle du garçon âgé de 13 ans^c. Certains ont été choqués par l'âge, estimant que c'était trop jeune pour pratiquer le sexting, notamment en raison du développement physique qui n'était pas encore terminé.

^b Vignettes

^c Vignette Garçon - Pro Juventute

« A 13 ans on ne devrait pas faire ça. A 13 ans on devrait encore jouer aux Lego et encore. » (Garçon, 15 ans)

D'autres, en revanche, ont avoué ne pas être choqués par l'âge et ont même considéré que la pratique se faisait de plus en plus jeune.

« En fait ça me choque pas plus. Je peux très bien m'imaginer un ou deux potes faire ça, ils seraient capables. » (Fille, 13 ans)

Si la pratique était réfléchie, consentie et faite dans le cadre d'une relation de confiance de longue durée permettant, ainsi, de réduire les risques de dérives, l'âge pouvait ne pas avoir d'importance.

« [...] En vrai de vrai il n'y a pas d'âge pour le faire mais il y a [...] une ou plusieurs années d'expérience d'être en couple avec la personne à qui on l'envoie. C'est-à-dire que si [...] ce garçon [13 ans] a envoyé une photo de son sexe à une fille qu'il connaît depuis je sais pas genre 1 mois, là c'est évident qu'il ne faut pas trop lui faire confiance. Mais si ce garçon il serait resté je ne sais pas, deux ans ou trois ans avec la fille, donc en connaissant vraiment la personne, moi je pourrais comprendre [...]. » (Garçon, 16 ans)

De plus, une comparaison a été faite entre la sexualité et le sexting en terme légal. Si les rapports sexuels sont autorisés entre mineurs, alors la pratique du sexting le serait tout autant.

« Mais c'est pas interdit par la loi je crois. Entre mineurs. Si on a le droit de faire l'amour entre mineurs, on a aussi le droit [...]. C'est leur vie privée. » (Garçon, 15 ans)

Finalement, dans un groupe de filles, il semblerait que le fait de vivre et d'aller à l'école dans un village aurait un effet sur les envois de *nudes* par rapport à l'âge. La proximité que peut apporter une vie dans un village pourrait ainsi expliquer un âge plus tardif par rapport à la pratique du sexting.

« C'est possible que t'as des gens de 11 ans et qu'il se soit déjà passé ça. C'est possible mais pas dans des petits villages [...]. » (Fille, 13 ans)

5.1.5 Des partenaires connus ou inconnus

Le sexting était davantage discuté dans le cadre d'une pratique entre pairs ou en tout cas entre jeunes d'âge semblable.

« Il faut éviter... Pas avec des inconnus. Juste à ses amis, qu'on connaît et [en] qui on a confiance. » (Garçon, 13 ans)

Par rapport aux données récoltées en 2016 qui indiquaient clairement que cette pratique était essentiellement pratiquée et considérée entre pairs, les jeunes interrogés en 2018 ont également fait part de l'envoi à des personnes inconnues.

« Ça se pratique beaucoup je pense sur les réseaux sociaux, des personnes, des inconnus qui demandent à d'autres inconnus, ils se parlent, enfin je pense ils draguaient et après ils envoient un message "Envoie-moi tes photos.". Mais on ne connaît pas la personne,

on ne sait pas si c'est bien. Mais certains sont influencés, certains disent non mais il y a plus de oui que de non. » (Garçon, 16 ans)

En revanche, des nuances ont pu être relevées concernant cette définition d'inconnu. En effet, des distinctions ont été faites en termes de niveau de connaissance mentionnant alors l'exemple d'envoi à des personnes croisées dans la rue. Ainsi, pour certains participants, une certaine forme de connaissance, même purement physique, ou de proximité semblait quand même s'appliquer à la pratique du sexting entre jeunes.

« Ouais il y a des filles qui envoient comme ça pour le plaisir à des gars qu'elles ne connaissent même pas. [...] Oui enfin... elles voient qui c'est en ville et tout mais ils ne se parlent pas mais elles lui envoient quand même. Ça c'est chaud quand même. [...] Il y en a beaucoup qui ont fait ça [...]. » (Fille, 14 ans)

Certains ont considéré que le terme connaissance devait surtout être compris dans le cadre relationnel et par rapport à la confiance qui pouvaient lier l'expéditeur au destinataire. Tout comme en 2016, la confiance entre ces deux personnes a largement été jugée comme étant la base de la pratique.

« Ouais moi je dirais plus ça, un nombre d'années et pas après une semaine d'envoyer directement des photos parce que sinon on ne connaît pas la personne. Enfin on la connaît mais pas assez longtemps et ça peut ouais voilà, c'est surtout un nombre d'années, 3 ans peut-être, je ne sais pas. » (Garçon, 16 ans)

Finalement, des discussions se sont portées sur le fait de savoir si la pratique du sexting pouvait s'avérer plus dangereuse avec des inconnus. Cette question n'a pas obtenu une réponse unique. En effet, certains ont considéré qu'échanger du contenu avec des personnes inconnues pouvait apporter une certaine sécurité dû au fait qu'en cas de partage, l'entourage direct ne serait pas au courant.

« Si on le fait avec quelqu'un de connu, du coup s'il envoie à quelqu'un ce sera forcément à quelqu'un qu'on connaît aussi du coup il y aura quand même...je veux dire...l'école. Après si on envoie à un inconnu on ne connaît pas, du coup si lui le montre à son entourage nous on ne va pas le savoir [...]. » (Garçon, 15 ans)

Pour d'autres, en revanche, l'envoi de ce genre de contenu à une personne inconnue a été considéré comme une pratique plus risquée, notamment par rapport à la gestion du problème et au fait qu'un inconnu aurait davantage tendance à partager sur un réseau public.

« Ça peut tout autant être dangereux s'il publie par exemple sur Facebook ou comme ça. [...] L'inconnu il peut le publier en public sur Facebook etc., sur les réseaux sociaux et on ne saura pas qui c'est parce que c'est un inconnu. Mais si c'est une personne qu'on connaît et c'est lui qui publie, on va venir vers lui, pourquoi il a fait ça. Avec un inconnu on doit chercher c'est qui, porter plainte, faire toute la procédure nécessaire, etc. » (Garçon, 16 ans)

5.1.6 Le sexting, un comportement à risque ou déviant : quelles actions ?

En 2016, nous avons clairement identifié deux interprétations par rapport aux actions à intégrer dans la définition du sexting. La première interprétation considérait que le transfert non consenti à d'autres personnes ainsi que le contexte de chantage, de menaces et le harcèlement faisaient pleinement partie de la définition du sexting et, donc, de la pratique. Cette interprétation, minoritaire auprès des jeunes de 16 à 21 ans, ne considérait pas la pratique du sexting comme possiblement positive.

La deuxième interprétation distinguait clairement les problèmes éventuels en lien avec la pratique de la pratique elle-même. Ainsi, le sexting qui tournait mal ou qui se produisait sous la pression n'était alors plus considéré comme du sexting. Dans ce cas, le sexting était alors défini comme une pratique comportant des risques mais qui ne se concrétisaient pas forcément.

En 2018, nous avons retrouvé cette distinction mais, au contraire de 2016, les avis des jeunes étaient davantage partagés. Pour certains, il fallait distinguer la pratique du sexting et l'envoi initial des dérives possibles telles que le partage non consenti à d'autres personnes.

« - Donc le terme sexting c'est quand les photos tournent ? [...] (Intervenante) - Non. C'est genre on envoie une photo à quelqu'un en qui on a confiance et après cette personne elle peut trahir et peut poster sur n'importe quoi. » (Garçon, 13 ans)

Pour d'autres, la limite entre ces différentes actions était beaucoup plus floue. Ainsi, ces participants ont considéré que le terme sexting était un terme large qui englobait aussi bien la pratique consentante que les problèmes.

« C'est à peu près la même chose. Mais harcèlement c'est genre... c'est pas seulement virtuellement ou comme ça, c'est vraiment dans la vraie vie. Et sexting c'est dans le virtuel. » (Fille, 14 ans).

En comparaison avec les jeunes de 2016, nous avons plus souvent relevé une incompréhension quant à la pratique et, par conséquent, des jugements plus négatifs.

« Moi je pense qu'il y a plus de négatif que de positif dans le sexting. » (Garçon, 16 ans)

Les avis étant partagés, certains jeunes ont ainsi considéré que la pratique pouvait également très bien se passer lorsque les deux personnes étaient pleinement consentantes.

« Ça dépend si les deux sont d'accord [...]. S'ils sont consentants, ce n'est pas négatif. » (Garçon, 16 ans)

Par rapport aux conséquences négatives, les plus jeunes interrogées en 2018 ont davantage été fatalistes estimant que la pratique dérivait quasiment toujours.

« Quand ils se séparent après c'est clair que ça finit par tourner. » (Fille, 13 ans)

Si les problèmes ne prennent pas la forme d'un partage, cela passe alors par des rumeurs.

« - Des fois ils ont un minimum de respect et ils disent "Non je te montre pas". »

- *Mais ils disent.*
- *Ouais ils disent "Ouais machin, quelqu'un m'a envoyé." mais ils ne montrent pas. »*
(Filles, 13 ans)

Certains participants se sont même étonnés du fait que la fille qui témoignait sur la vignette^d semblait surprise que sa photo ait été partagée avec d'autres personnes.

« Ça l'a choqué un peu parce qu'elle [...] a envoyé une photo à quelqu'un et quand elle arrive à l'école il y a tout le monde qui la regarde bizarrement, elle ne s'attendait pas à ça. C'est comme si elle a été surprise de savoir qu'il a envoyé ces photos partout. »
(Garçon, 14 ans)

5.2 Les raisons et les motivations

5.2.1 Comprendre l'échange initial (envoyer-recevoir)

En comparaison aux jeunes interrogés en 2016 alors âgés de 16 à 21 ans, les plus jeunes interrogés en 2018 ont été beaucoup plus nombreux à ne pas comprendre les raisons pour lesquelles une personne pourrait envoyer une photo d'elle-même ou à considérer des motivations plutôt négatives.

« J'en ai aucune idée. Je ne sais pas, ça rapporte quoi de faire un nude en fait ? » (Fille, 15 ans)

Certains ont considéré qu'il fallait mieux faire en face à face et que le sexting n'était pas utile.

« C'est pas intelligent d'envoyer. Il faut tout montrer en face. » (Garçon, 14 ans)

Le sexting dans le cadre d'une relation de couple

Le contexte d'une relation de couple est néanmoins systématiquement revenu dans les discussions pour expliquer les motivations d'un échange.

« Je sais pas, ça dépend s'ils sont en couple. Les gens en couple ils font ce qu'ils veulent. [...] Si ça reste entre eux ça c'est positif [...]. » (Fille, 13 ans)

Dans ce contexte, la confiance et la durée de la relation ont été considérées comme très importantes.

« Ouais les couples de notre âge, là, qui durent deux semaines non, ça non. » (Fille, 14 ans)

^d Vignette Fille– ciao.ch

Dans le cadre d'une relation de couple, le sexting pourrait alors également être utilisé pour les cas d'éloignement.

« Mais j'sais pas. Imagine t'es mariée à 30 ans, t'es en vacances dans un pays, ton mari il est resté en Suisse. Et il te dit je sais pas quoi, genre "Tu me manques" [...]. Je pense que du moment qu'on est avec quelqu'un et que c'est bien, genre vraiment sérieux, que tu connais bien la personne et tout... » (Fille, 14 ans)

La pratique du sexting pourrait également être utilisée pour faire plaisir à une personne et mieux la connaître.

« Pour penser à elle, pour... Je ne sais pas, pour être plus proche en quelque sorte, mieux connaître en gros la personne [...]. » (Garçon, 16 ans)

Un aspect de plaisir et de séduction a parfois été mis en avant.

« Lui plaire, lui faire plaisir [...]. Sur le moment quand on le fait, on veut juste peut-être plaire à la personne du coup on ne réfléchit pas vraiment, on ne va pas réfléchir à ce qui va être diffusé après. » (Fille, 13 ans)

Le sexting par manipulation et harcèlement

Néanmoins, ce contexte de relation de couple a très souvent été discuté par rapport à la pression qu'une des deux personnes pouvait exercer pour obtenir une photo. Le plus souvent, c'est un garçon qui a été pris comme exemple, que cela soit par les garçons ou les filles.

« Il a dû dire un truc [...] "Si t'envoies pas cette photo je ne suis plus avec toi." ou comme ça. Il a dû menacer par derrière. » (Garçon, 16 ans)

« Il lui a dit genre "Ouais si tu m'envoies pas, on se met pas ensemble" ou un truc comme ça. Parce qu'elle, elle était amoureuse, elle l'aimait vraiment. » (Fille, 14 ans)

Une autre manière de faire pression sur une personne serait de lui envoyer quelque chose et de lui demander de renvoyer en retour.

« Après il y a des gens qui poussent, enfin genre par exemple il y a des gens qui envoient alors qu'on leur a rien demandé et après ils disent "Moi je t'ai envoyé et toi tu m'envoies rien" et ils commencent à m'insulter parce qu'on rend pas, un truc comme ça. » (Fille, 15 ans)

« Peut-être il a envoyé pour que la fille elle envoie aussi mais ça n'a pas marché. » (Garçon, 14 ans)

Par rapport à cette pression, certains garçons ont considéré que les filles pouvaient également manipuler les garçons pour obtenir ce genre de photos.

« Il y a aussi des filles qui peuvent manipuler des garçons pour qu'ils fassent ça. Il n'y a pas que les garçons qui manipulent les filles qui envoient ça. » (Garçon, 16 ans)

Mais d'autres garçons, en référence à la vignette^e du garçon de 13 ans, ont imaginé que le garçon n'avait pas été forcé à envoyer une photo contrairement à la fille qui l'avait été par son petit ami.

« Il a pas été forcé je pense. » (Garçon, 13 ans)

Finalement, une raison qui pousserait une personne à s'adonner au sexting, surtout par rapport à une demande d'envoi, serait de pouvoir trahir la personne par la suite. Ainsi, pour ces participants, le but premier du sexting se retrouveraient dans une volonté de faire du mal à une personne.

« Mais après je ne pense pas que ça va exciter les garçons un truc comme ça. C'est plus dans l'optique de [...] bouleverser la vie à quelqu'un je pense. C'est juste ça. » (Fille, 15 ans)

Gagner en confiance – estime de soi

Gagner en confiance, envers le destinataire mais également envers soi-même, pourrait être une autre raison qui expliquerait la pratique du sexting. Néanmoins, cette raison a essentiellement été discutée du point de vue d'une fille qui enverrait une photo d'elle.

« Peut-être qu'elle ne se fait pas confiance [...]. Ça la met plus en confiance avec la personne peut-être. » (Garçon, 15 ans)

Par naïveté – inconscience

Les autres raisons évoquées par les participants pour expliquer la pratique ont été davantage négatives et critiques. Tout d'abord, les personnes qui enverraient des photos d'elles-mêmes le feraient par naïveté.

« [...] En gros, juste avec quelques paroles elle se fait carrément... elle se fait convaincre d'envoyer et puis [...] elle est facilement manipulable on va dire. » (Fille, 14 ans)

Le défi

Le défi pourrait être l'une des raisons qui pousserait une personne à envoyer une photo d'elle-même. Un défi lancé soit par le futur destinataire, soit par des ami-e-s.

« Ça peut être un "cap ou pas cap ?" aussi. Ou bien un cap ou pas cap d'un de ses potes [...]. » (Fille, 13 ans).

^e Vignette Garçon - Pro Juventute

Effet de groupe

L'effet de mode ou la pression du groupe pourrait également expliquer un tel envoi.

« Ils ont vu des choses, ils ont entendu des choses et l'effet de groupe... Pas l'effet de groupe mais genre l'effet de "C'est à la mode je dois le faire, si je ne le fais pas je serai en dessous, je serai sous-catégorie. ". Là ça fait que ça pousse à le faire quoi. » (Garçon, 16 ans)

Différences de genre

Par rapport à l'échange initial, plusieurs avis ont pu être relevés concernant le fait de déterminer quel genre s'adonnait plus à la pratique. Tout comme en 2016, aucun consensus n'a pu être établi. Pour certains, il n'y aurait aucune différence de genre dans le fait d'envoyer et de recevoir.

« Moi je dis que c'est un cliché [...]. En fait les deux, ça peut être autant bien la fille que le garçon [...] » (Garçon, 16 ans)

« [...] Peut-être les garçons un peu moins mais quand même à peu près pareil. » (Fille, 14 ans)

Pour d'autres, garçons ou filles, les filles auraient tendance à plus envoyer que les garçons.

« Elles le font plus. Elles le font tout le temps. » (Garçon, 14 ans)

« Moi j'ai jamais entendu, connu des garçons qui envoyaient ce genre de trucs. » (Fille, 13 ans)

En revanche, aucun participant n'a estimé que les garçons envoyaient plus que les filles. Par rapport aux garçons, certains ont relevé que si les filles envoyaient plus c'est que c'est essentiellement les garçons qui demandaient.

« Mais c'est plus les garçons qui demandent je pense. » (Garçon, 15 ans)

Certains ont néanmoins relevé que l'échange ne se passait pas systématiquement comme ça et que certaines filles pouvaient très bien initier la pratique sans qu'il y ait eu de demande d'un garçon.

« Bon il y a des filles qui le font volontairement aussi. » (Fille, 14 ans)

Par rapport aux garçons et à leur pratique du sexting, certains participants ont relevé que le fait de considérer qu'ils envoyaient moins était surtout dû au fait qu'on en parlait tout simplement moins ou que cela ne se savait pas au contraire des filles, plus touchées par les dérives telles que les rumeurs et les partages.

« Les garçons c'est différent, les garçons c'est... En fait ça choque moins je crois [...]. C'est discret en fait, on ne le saura jamais. » (Fille, 15 ans)

Finalement, un groupe de garçons a considéré que le garçon n'envoyait que s'il avait reçu quelque chose au départ.

« Après le garçon il envoie si la fille elle envoie d'abord. Si les deux n'envoient pas, le garçon n'envoie jamais. » (Garçon, 15 ans)

5.2.2 Comprendre les dérives du sexting

Les deux raisons les plus souvent mentionnées par les participants pour expliquer les dérives du sexting, en particulier les motivations d'une personne à diffuser le contenu reçu avec d'autres personnes, ont été la vengeance et la fierté ou l'envie de gagner en popularité auprès du groupe de pairs.

Par vengeance

Dans un premier temps, un transfert non consenti a été expliqué par la vengeance en tant que réaction à la suite d'une rupture amoureuse.

« Oui si on l'a quitté et du coup il va dire "Je vais me venger je vais envoyer toutes les photos qu'elle m'a envoyées !" et hop il y a un caractère sexuel et ça tourne. » (Fille, 14 ans)

Cette motivation a aussi bien été illustrée et considérée avec un garçon qu'avec une fille, même si le cas d'un garçon qui diffuse la photo d'une fille est resté majoritaire.

« Y'a un de mes amis [qui] avait envoyé, je crois à sa copine, et au bout d'un mois ils se sont séparés et genre, après les vacances d'été quand ils ont rejoint l'école, il se faisait harceler, il se faisait cracher dessus, etc. » (Garçon, 13 ans)

Dans le cadre de cette vengeance, diffuser une photo pourrait également être motivé par une volonté de rendre ce qu'on aurait subi soi-même.

« Genre si la personne lui a fait du mal avant ou des choses comme ça, après elle se venge en envoyant des photos ou des vidéos. » (Fille, 15 ans)

Finalement, une photo reçue, soit en tant que destinataire initial ou en tant que destinataire secondaire lors d'un transfert, pourrait être gardée afin d'avoir quelque chose à utiliser au cas où une vengeance serait un jour nécessaire.

« Moi je ne la fais pas tourner mais je la garde quand même sur la conv [conversation]. Au cas où un jour... » (Fille, 15 ans)

Il semblerait que les filles gardent surtout les photos des autres filles qu'elles reçoivent dans la chaîne de partage, alors que les garçons garderaient les photos qu'ils ont reçu en tant que destinataire principal.

« Elle va juste voir et c'est bon alors que le garçon, vraiment il veut garder pour "Au cas où c'est la merde." » (Garçon, 15 ans)

Par fierté – effet de groupe - popularité

La diffusion d'une photo par fierté et pour se rendre intéressant auprès du groupe de pairs a également souvent été relevée.

« [...] Il va contacter un de ses potes il va dire "Regarde ce que j'ai reçu, c'est un truc de malade !" et après ça continue comme ça, toujours pour [...] se sentir exister et être intéressant quoi au final c'est juste pour ça, pour se sentir... pas populaire mais genre se sentir... [...] Intégré et écouté quoi. » (Garçon, 16 ans)

Cette raison a particulièrement été discutée par rapport aux garçons qui diffusent.

« Il y a des garçons ils ont des albums de nudes dans leur téléphone, ils montrent à leurs potes : "Moi les filles, il y a genre 3 filles qui m'ont envoyé des nudes." et ils font le concours un peu. » (Fille, 14 ans)

Il semblerait qu'une pression du groupe et un besoin de reconnaissance puissent expliquer ce geste, signifiant, également, que les pairs sont préalablement mis au courant de cet échange par des discussions.

« Ça a dû être un pote qui a dû dire "On veut voir la photo [...]." » (Garçon)

Finalement, diffuser ou montrer une photo reçue à d'autres personnes pourrait permettre d'asseoir un certain trait de caractère auprès des autres afin que ceux-ci aient du respect ou soient impressionnés.

« Montrer aussi qu'il manipule peut-être la fille parce que c'est un manipulateur. Donc montrer qu'il commence à avoir du pouvoir [pour] manipuler les gens, à carrément [parvenir à ce] que la personne envoie une photo sexuelle. » (Fille, 14 ans)

Les diffusions non consenties et les rumeurs pourraient permettre d'alimenter les discussions à l'école. Une forme de voyeurisme et de sensationnalisme qui permettait d'exciter les gens a notamment été présentée.

« Mais en fait ça met un peu d'ambiance, genre dans les cours et tout on sait de quoi parler, même à la récré et tout c'est pour ça les gens en parlent et font tourner. » (Fille, 14 ans)

Par méchanceté – se moquer

Certains participants ont considéré que les dérives du sexting, particulièrement la diffusion non consentie d'une photo à d'autres personnes, avait comme motivation la souffrance et la méchanceté vis-à-vis de la personne sur les images.

« Mais en fait, on est méchants entre nous tous. » (Fille, 15 ans)

Continuer à diffuser une photo ou participer à sa diffusion alors que la personne n'était pas le destinataire initial pourrait être expliqué par les relations entre les personnes. Ainsi, certains

participants ont considéré que partager ou non une photo reçue dépendrait des sentiments et des relations qu'ils ont avec la personne.

« Non mais moi quand j'aime pas quelqu'un... Je pense que je l'aurais vite fait insultée de pute et j'aurai envoyé à ma meilleure pote. [...] Si c'est vraiment quelqu'un que je déteste [...]. » (Fille, 14 ans)

Certains participants ont considéré que c'était une manière de pouvoir se moquer d'une personne et de rire.

« Pour après par exemple se moquer de la personne, après ça dépend comment les gens le prennent [...]. Après c'est drôle. » (Fille, 13 ans)

Inconscience

Certains participants ont considéré que le partage se faisait surtout de manière irréfléchie et inconsciente. Ainsi, ne pas se rendre compte de son acte pourrait expliquer la facilité à laquelle certaines personnes décident de diffuser plus loin.

« Je pense qu'ils le sont mais à moitié. Ils ne sont pas conscients du mal qu'ils font à la personne [...], ils ne savent pas à 100% qu'ils peuvent blesser quelqu'un. Enfin je ne sais pas, je ne sais pas. Ou c'est vraiment des personnes méchantes, je ne sais pas. » (Fille, 14 ans)

Malgré cette inconscience, il semblerait que la diffusion soit quand même un acte toujours volontaire.

« Oui je pense [que c'est toujours volontaire]. Tu ne peux pas envoyer des photos comme ça sans faire exprès. » (14 ans)

Partager un contenu choquant

Il semblerait que le partage non consenti avec d'autres personnes se produise surtout si le destinataire reçoit un contenu choquant ou inhabituel qu'il aurait alors envie et besoin de transmettre.

« Ça dépend de à quel point ça me choque en fait [...]. Si c'est une photo comme ça j'suis en mode "Ok.", je supprime. Si c'est un truc en mode "Oh mon dieu pourquoi cette personne et tout !", je garde un moment et après je supprime. Mais je ne fais pas tourner, mais j'en parle » (Fille, 14 ans)

Partager avec des personnes particulières

Nous avons pu relever que la diffusion d'une photo pouvait également s'expliquer par des cas de partages qui ne se passent pas comme espérés. En effet, certains participants ont fait part de situations dans lesquelles le destinataire initial pensait gérer son partage avec des personnes

particulières telles que ses meilleurs amis, afin que cela ne se retrouve pas dans les mains de n'importe qui.

« Après peut-être je pense aussi, imagine il a dû faire confiance à une personne, son meilleur pote, et c'est son meilleur pote qui a fait tourner. » (Fille, 15 ans)

Certains participants ont considéré gérer leur partage car il se faisait uniquement avec des personnes choisies telles que des amis. Dans un tel cas, un partage semblait alors plus acceptable et concevable qu'un partage ouvert à tout public.

« - Non elle aurait fait tourner dans tous les groupes elle. (Fille, 15 ans)

- Non dans mon groupe où il y a toutes mes potes proches. » (Fille, 14 ans)

Montrer au lieu d'envoyer

Dans la même lignée que l'envoi à des personnes particulières et le fait de penser gérer son partage, plusieurs discussions ont été menées sur la différence entre envoyer et partager une photo et simplement la montrer à d'autres gens.

Beaucoup de participants ont considéré que montrer une photo reçue directement sur son appareil sans envoi à d'autres personnes permettait de maîtriser les problèmes de diffusion.

« Si, genre montrer, enfin la personne à qui on a montré elle ne peut pas après faire tourner les photos. » (Fille, 15 ans)

Le fait de montrer pourrait également être une manière de protéger le destinataire initial qui souhaite partager avec d'autres personnes. En effet, en ne faisant que montrer ce qui a été reçu, il n'y aura pas de preuve contre le destinataire initial.

« [...] Si tu montres comme ça, il pourra juste dire "Ouais elle m'a montré" mais c'est pas sûr. Alors que si t'envoies [...] la photo il pourra dire "C'est lui qui m'a envoyé" et c'est toi qui aura le plus de problème parce que c'est toi qui a envoyé. » (Garçon, 15 ans)

De plus, montrer la photo reçue à d'autres personnes permettrait que la personne sur la photo ne soit pas au courant que sa photo a été montrée et permettrait alors de faire croire que l'envoi est resté confidentiel. Néanmoins, seuls les garçons ont relevé ces manières de se protéger.

« Et si t'envoies à la personne qui t'a envoyé, elle va envoyer peut-être encore à plein de gens et après ça va tourner, ça va repasser par la fille qui t'a envoyé ces trucs-là. » (Garçon, 14 ans)

Si pour certains le fait de montrer directement sur son appareil sans envoi permettait de gérer la diffusion, cette manière de faire semblait quand même présenter des problèmes au niveau des rumeurs et insultes qui pouvaient se développer.

« [...] Après par exemple si c'est moi qui montre à quelqu'un, celle à qui je vais montrer elle va aller insulter l'autre, elle va dire "C'est lui qui m'a montré.", elle va dire que c'est moi qui l'ai montré. Je peux juste dire "C'est pas moi." tout ça [...]. » (Garçon, 15 ans)

Ainsi, pour certains, envoyer ou montrer pouvait mener aux mêmes conséquences et problèmes, notamment au niveau des réactions des pairs.

« De toute façon il y aura plein de gens qui l'auront vu donc c'est un peu pareil. C'est la même sauf que les gens ne peuvent pas faire tourner après mais ils peuvent dire "J'ai vu ça, j'ai vu ça !" [...] » (14 ans)

Le fait de simplement montrer une photo pourrait même mener à des rumeurs fausses ou exagérées.

« Pas forcément. Quand ça part d'un petit truc, genre si ça se trouve juste une photo comme ça vite fait avec un décolleté les gens peuvent faire des...amplifications. Ouais genre "Oh elle était nue !" ou je sais pas quoi alors que non. Ça peut aller loin les trucs comme ça. » (Fille, 14 ans)

Différence de genre

Par rapport aux dérives du sexting, plus particulièrement les diffusions non consenties à d'autres personnes que celles concernées par l'échange initial, nous avons également pu relever certaines différences de genre, sans pour autant arriver à un consensus.

Pour certains participants, ainsi que dans de nombreux exemples donnés, les garçons ont plus souvent été considérés comme les auteurs de ces partages.

« Mais la plupart du temps c'est comme ça. Et les garçons ils pensent à screenshot [faire une capture d'écran], à prendre des photos ou comme ça. Les filles elles s'en foutent. » (Garçon, 15 ans)

De même, il semblerait que les partages se fassent davantage si la personne sur la photo est une fille.

« En fait les garçons ça ne tourne pas. Les filles dès qu'on envoie un truc ça tourne. Les garçons moins. » (Fille, 14 ans)

Néanmoins, certains participants ont également considéré que les filles partageaient tout autant si ce n'est plus ce genre de contenu avec d'autres personnes. Les discussions portaient cependant davantage sur la continuité du partage que sur la première personne qui décide de partager.

« La plupart du temps c'est les filles. » (Fille, 13 ans)

5.3 Les réactions

Deux types de réactions ont été identifiées. Tout d'abord, les réactions possibles face à une situation problématique liée au *sexting*, en tant que victime mais également en tant que témoin ou en tant que destinataire secondaire. Ensuite, nous avons relevé plusieurs éléments concernant les réactions des pairs en termes de jugement et de critiques.

5.3.1 Les réactions face à un cas problématique de *sexting*

Tout d'abord, nous avons demandé aux participants d'imaginer les solutions à leur disposition en cas de problèmes liés au *sexting*. Les discussions ont surtout porté sur les réactions envisageables dans la position d'un témoin.

Supprimer la photo – casser la chaîne du partage

Plusieurs participants ont indiqué qu'ils supprimeraient un tel message s'ils venaient à en recevoir un.

« [...] *Moi je l'efface et je ne la diffuse pas.* » (Garçon, 16 ans)

Néanmoins, quelques subtilités sont apparues au fur et à mesure des discussions. Ainsi, la suppression de la photo pourrait s'accompagner de discussions et de demandes d'informations sur la personne sur la photo, notamment auprès des amis.

« *D'abord je supprime et après je demande ce que c'est. Dans le sens qu'est-ce que c'est, pourquoi on envoie ça et voilà. Et après demander l'avis des amis [...].* » (Fille, 13 ans)

Cette demande d'informations se ferait particulièrement si la personne sur l'image reçue est connue. Dans ce cas, il semblerait que la suppression soit également une réaction mais moins claire ou moins immédiate que pour le cas d'une personne totalement inconnue.

« *Moi perso, je regarderais la photo "Pffffff", je regarderais et voilà c'est fini. Après j'aurais pas envoyé, ça ne me sert à rien d'envoyer à quelqu'un une photo de quelqu'un que je ne connais même pas [...]. Si je la connaissais, encore je demanderais pourquoi et qui a fait ça. Mais si je ne la connais pas je passe, je regarde la photo, j'enlève la photo, c'est fini quoi.* » (Garçon, 15 ans)

Certains poseraient même des questions avant de supprimer la photo.

« *Moi je vais dire à la personne qui m'envoie, je lui dirais "Pourquoi t'as fait ça t'es sérieux ? Qui l'a fait en premier, qui te l'a envoyée ?" et je supprime la photo.* » (Garçon, 16 ans)

Tout comme en 2016, certains participants ont cependant été très pessimistes quant à cette suppression comme résolution des problèmes estimant que sur Internet, une suppression totale n'était jamais possible surtout par rapport à cet aspect de chaîne.

Certains participants ont admis qu'ils ne supprimeraient pas immédiatement la photo, comme pour garder une preuve ou un élément qui pourrait s'avérer utile.

« Si la personne elle dit quelque chose sur moi ou elle fait passer quelque chose sur moi de compromettant, de pas bien, ben [...] si elle fait ça je lui dirais "Tu sais que j'ai aussi des trucs sur toi donc arrêtes de dire ça." [...] j'irais pas jusqu'à faire tourner le truc mais je lui dirais quand même "Ne fais pas ça parce que moi aussi j'ai des trucs sur toi. Je ne suis pas quelqu'un de méchant pour faire tourner ça, mais si tu continues..." » (Fille, 13 ans)

Par rapport à la suppression des messages, certains ont expliqué qu'ils ne le faisaient pas ou qu'ils n'y pensaient pas car cela s'enregistrait automatiquement dans les conversations sans qu'eux-mêmes ne décident de les enregistrer.

« On ne l'enregistre pas mais sur la conversation elle reste. » (Fille, 15 ans)

Participer au partage – moqueries – mise à l'écart

Certains participants ont admis pouvoir continuer à partager une photo reçue, surtout avec des gens proches.

« Moi la vérité, genre je serai allée demander à ma meilleure pote si elle aurait vu la photo, et si elle l'avait pas vue je lui aurais envoyé. » (Fille, 14 ans)

Le partage ne se ferait pas si la personne sur la photo s'avère être une personne proche.

« Si c'est une personne avec qui on est tout le temps et qu'on lui dit plein de choses et qu'elle le dit jamais, par exemple si elle m'a envoyé ça je ne ferais pas tourner parce que c'est mon amie. » (Fille, 13 ans)

En revanche, même si la personne décide de ne pas partager plus loin, elle ne pourrait s'abstenir d'en parler et d'alimenter les rumeurs.

« Moi j'en aurais parlé directement le lendemain [...]. Ce qui est sûr, c'est que le lendemain, on en reparlera. » (Fille, 15 ans)

Par rapport au fait de participer au partage ou aux rumeurs et moqueries, plusieurs participants ont séparé les moqueries des violences physiques. Ainsi, les actes verbaux seraient considérés comme étant moins graves et choquants que les actes physiques. Il se pourrait donc que ces jeunes puissent considérer une éventuelle participation dans ces rumeurs jugées moins importantes.

« Moi je pense qu'on n'a jamais été aussi loin à repousser une fille, à la taper, enfin... [...].

- A la taper non. Pour ce genre de trucs non.

- J'ai déjà entendu des histoires où il y a des filles qui se sont fait traitées de pute.

- *Ouais mais les gens font que parler, mais après il n'y a jamais...[...]*
- *Ouais y a aucun acte violent envers la personne [...] ...*
- *Juste verbalement.* » (Filles, 13 ans)

Si la violence physique n'a pas pu être expliquée dans ce genre de cas, les insultes et les regards ont été considérés comme une réaction normale et peu grave.

« Ils ne la tapent pas si elle a rien fait à la personne [...]. Juste ils la traitent, ils l'insultent, ils la regardent mal. » (Garçon, 15 ans)

En plus du partage, des moqueries et des rumeurs, certains participants ont évoqué la possibilité de réagir en mettant de côté la victime de diffusion.

« Moi je serais plus ami avec elle parce que sinon ma réputation peut aussi se salir. » (Garçon, 14 ans)

La peur de subir les mêmes représailles qu'elle a, notamment, été mise en avant.

« En fait ça dépend qui et par exemple s'il y a quelqu'un qui se fait taper et que quelqu'un dit "Si tu vas l'aider tu ne seras plus notre amie.", tu ne sais pas trop quoi faire parce que tu as envie de l'aider parce que tu n'as pas envie qu'on te fasse ça, mais en même temps après il y a tout le monde contre toi. » (Fille, 13 ans)

Certains participants ont essayé de comprendre la mise à l'écart ou les réactions négatives de certaines personnes vis-à-vis d'une personne victime d'une diffusion. Plusieurs ont imaginé que leur attitude pourrait changer à la suite de la réception d'une telle photo et ce changement pourrait s'expliquer par un regard différent sur la personne.

« Une personne qui envoie les photos comme ça, après quand on la voit en vrai, on la voit autrement. On ne la voit plus comme elle était avant. On la voit plus... On la voit comment elle était dans les photos quoi. On ne la voit plus comme une amie, on la voit comme une nana qu'on voit sur les réseaux sociaux [...]. » (Garçon, 15 ans)

Le choc de voir la personne dans une telle situation ou d'apprendre qu'elle s'adonne à cette pratique pourrait également expliquer des réactions de rejet.

« Oui, peut-être qu'ils disaient que cette fille c'était une fille super sympa, gentille, comme ça et que là elle fait ça, ça choque un peu. "Pourquoi j'ai traîné avec elle, je ne savais pas qu'elle était comme ça...", c'est des choses qu'ils vont se dire. Ça doit aussi faire un choc. En fait on a des amis qu'on connaît depuis des années et là on voit une photo d'elle ou de lui, comme ça, ça nous choque. » (Garçon, 16 ans)

Finalement, les réactions négatives et violentes dépendraient des aspects popularité et physique de la personne sur la photo. De telles réactions toucheraient donc davantage les personnes plus faibles ou physiquement moins sûres d'elles.

« Ouais tandis que s'il a des complexes, c'est vrai que ça... Déjà pour lui savoir que sa photo a tourné et que les autres le voient, c'est vrai que c'est aussi plus dérangé qu'un mec costaud et qui a un beau corps quoi. » (Garçon, 16 ans)

Chercher de l'aide

Tout comme en 2016, plusieurs participants se sont demandés vers qui ils pouvaient s'adresser en cas de problèmes et si cette aide pouvait vraiment leur être utile.

« Bah oui, ils vont faire quoi la police ? Ils vont supprimer et ils ne peuvent rien faire d'autre [...]. Oui ça ne sert à rien d'en parler, ça va faire quoi ? On va dire à nos parents, ils vont faire quoi ? [...] On dit à des amis, ils vont faire quoi ? Ils ne vont rien faire. » (Garçon, 15 ans)

Ensuite, plusieurs personnes ressources ont été considérées et discutées dans le cadre d'un cas de sexting qui tournerait mal et de gestion de crise. Les parents ont souvent été mentionnés en premier, mais comme hypothèse.

« La meilleure chose ce serait les parents. » (Fille, 15 ans)

En effet, même si la solution idéale plaçait les parents comme première ressource d'aide, la plupart des jeunes interrogés ont néanmoins considéré que discuter ce genre de sujets avec leurs parents pouvait s'avérer très difficile, voire même impossible.

« Si ça revient jusqu'à nos parents, après nos parents pourraient aussi nous regarder mal qu'on ait fait ça et ne pas comprendre, dans un sens de ne pas nous comprendre. » (Fille, 13 ans)

Il semblerait qu'il puisse y avoir une incompréhension des parents vis-à-vis de la pratique et, plus largement, des nouvelles technologies, ce qui les empêcheraient alors d'aider leurs enfants en cas de problèmes.

« Après il y a des parents qui comprennent dans le sens où ils l'ont déjà fait [...] mais ça ne s'est pas su mais ils l'ont quand même fait. Et du coup ils comprennent et du coup ils savent comment les aider, tandis qu'il y a des parents ils ne comprennent pas du tout pourquoi ils ont fait ça et du coup ils peuvent le prendre aussi très mal. » (Garçon, 16 ans)

« Ça dépend, il y a des parents plus ouverts d'esprit que d'autres. Genre moi ma mère elle n'est pas dans le nouveau monde téléphone et tout, elle vit plus à l'ancienne [...]. » (Fille, 14 ans)

Un aspect moralisateur a également été mis en avant pour expliquer pourquoi les jeunes ne se dirigeraient finalement pas vers leurs parents dans un premier temps en cas de problème.

« Parce qu'on se fera sûrement engueuler : "Pourquoi t'as fait ça ? Tu sais très bien qu'il ne faut pas envoyer des photos et tout parce que tout peut être pris, parce que Darkweb, Deepweb et tout !". Parce qu'ils vont faire une énorme théorie sur ça, qui va encore plus nous enfoncer qu'autre chose. » (Fille, 14 ans)

Pour rester dans le cadre familial, certains ont considéré que si parler aux parents pouvait s'avérer compliqué, d'autres membres de la famille pourraient davantage les comprendre, surtout si ceux-ci ont à peu près le même âge.

« Les cousines de notre âge on peut leur en parler. Elle va plus comprendre parce que c'est de son âge, c'est dans notre même génération et du coup qui va comprendre. Ou les sœurs. » (Fille, 13 ans)

Les discussions ont également porté sur l'école et certains intervenants en milieu scolaire. Les jeunes ont été très critiques vis-à-vis des capacités des enseignants à intervenir et à apporter leur aide dans une telle situation.

« Ce n'est pas à eux de le faire [...]. Ils ne savent pas le faire [...]. » (Fille, 13 ans)

Mais il semblerait que cela dépende également de la relation que l'enseignant entretient avec ses élèves. Ainsi, certains enseignants seraient jugés plus positivement et seraient alors considérés comme une personne ressource en cas de problèmes en lien avec le sexting.

« [...] Ça dépend quel enseignant. Si on est proche avec, ça pourrait peut-être le faire. Mais si c'est juste quelqu'un qui te donne des cours le matin, l'après-midi ça ne sert à rien parce qu'on ne la connaît pas en fait la personne. » (Fille, 13 ans)

« Mais après ça dépend le prof. La prof principale et le prof de math on parle toujours avec, alors que les profs de sciences qu'est-ce qu'on s'en fout. » (Fille, 14 ans)

Pour certains, en revanche, la proximité avec un enseignant serait plutôt un aspect négatif et amènerait trop de gêne pour parler d'un tel sujet.

« Non parce qu'en fait, les enseignants c'est quand même des personnes qu'on est hyper proche. Et quand on parle de ça, ça commence vraiment à être gênant moi je trouve, moi je n'aime pas parler de ça avec des gens que je suis hyper proche comme ça. » (Garçon, 15 ans)

Certains ont indiqué avoir peur d'un changement de comportement ou de regard de la part de l'enseignant vers lequel ils auraient été discuter de leur pratique et de leurs problèmes.

« Elle [l'enseignante] nous regarderait d'un autre œil. » (Fille, 15 ans)

Des aspects de confidentialité ont également été discutés par rapport aux enseignants. Pour certains, les enseignants partageraient les discussions avec des collègues.

« Mais si on le dit à un prof en fait, je pense qu'on a peur qu'ils disent aux autres. Si ça se trouve dans la salle des maîtres c'est comme dans la cours de récré, ça parle et tout. » (Fille, 14 ans)

De même, les enseignants partageraient les informations transmises lors d'un entretien aux parents. Si certains considèrent que c'est normal au vu de la gravité de la situation, d'autres ont considéré que s'ils passaient par l'enseignant c'était justement dû au fait que ce n'était pas possible d'en discuter avec les parents.

« Si tu dis aux profs ils vont le dire à tes parents. » (Garçon, 15 ans)

Finalement, le rôle des enseignants en cas de problèmes pourrait se situer plus largement dans la gestion des moqueries et des violences qui peuvent être subies à la suite d'un partage. Ainsi, ils n'auraient pas un rôle de gestion du problème de partage en tant que tel mais ils pourraient jouer un rôle par rapport aux réactions possibles des pairs.

« Ils pourraient être plus vigilants par rapport aux violences, mais après rassurer la personne ils ne peuvent pas vraiment le faire [...]. Et peut-être que même en dehors on peut se faire taper ou se faire critiquer, ça ne va rien changer, mais au moins être vigilant sur le moment à l'école [...]. » (Fille, 13 ans)

Dans le milieu scolaire, certains participants ont parlé des médiateurs, ainsi que les infirmières comme personnes ressources.

« A l'école ils nous proposent de parler à des [...] médiateurs. » (Fille, 13 ans).

Néanmoins, ces intervenants sont restés secondaires dans le cadre des discussions, certains ne se rappelant même pas qu'il existait cette possibilité.

« Ouais mais il n'y a presque personne qui [...] parle [aux médiateurs]. » (Fille, 13 ans)

« - Donc vous ne savez pas trop finalement vers qui vous pourriez aller ? Ici à l'école il y a des référents ? (Intervenante)

- Je ne sais pas. (Garçon a, 13 ans)

- Les médiateurs ? (Garçon b, 15 ans)

- Ah oui, les médiateurs ! » (Garçon a, 13 ans)

Les aspects de confidentialité et le fait d'avertir les parents ont également été mis en avant pour expliquer la réticence de certains à se rendre chez les médiateurs en cas de problèmes.

« Mais même les médiateurs à l'école ils vont tout dire. Ils disent "Ouais on ne dit rien.", mais ils vont quand même le dire. » (Fille, 13 ans)

Finalement, pour ceux qui étaient réservés par rapport aux facultés des enseignants à gérer ce genre de problèmes, le fait que les médiateurs soient également des enseignants a également été avancé pour expliquer leur réticence.

« - Et vous avez des médiateurs dans ce collège ? (Intervenante)

- [...] C'est des profs aussi hein. » (Fille, 15 ans)

La police a également été mentionnée comme possible service vers lequel se diriger en cas de problème, mais essentiellement en dernier recours. La police a ainsi surtout été considérée dans le cadre d'un dépôt de plainte.

« Aller à la police. Enfin d'abord la surveiller pour pas qu'elle se suicide et après aller se plaindre à la police s'il y a besoin. D'abord à ses parents et après si vraiment c'est grave, la police. » (Fille, 13 ans)

Certains se sont même demandé s'il était possible de porter plainte dans une telle situation, semblant ignorer que la police et la justice pouvaient intervenir dans certains cas.

« On peut porter plainte contre ça [transfert non consenti] ou pas ? » (Garçon, 16 ans)

Néanmoins, il semblerait que porter plainte ne soit pas une action qui soit facilement considérée par les jeunes, notamment en raison de la honte et des possibles réactions que pouvait susciter cet acte par la suite.

« Elles ont honte un peu d'aller voir la police. [...] Ils ont honte déjà et après, si par exemple si c'est un garçon qui a envoyé ou bien la fille elle a envoyé et après elle porte plainte [...], le garçon va aller dire à tout le monde qu'elle a porté plainte, ça va encore plus lui faire une mauvaise réputation. Mais ça va un peu rien changer. » (Fille, 15 ans)

Finalement, les amis proches ont également été considérés comme des possibles ressources pour certains jeunes et cela a même plus facilement été envisagé que les autres aides.

« Moi si je serais dans un cas comme ça, les seules personnes à qui j'aurais envie de parler, c'est mes amis proches, mes meilleures amies [...]. » (Fille, 13 ans)

Néanmoins, par rapport aux amis, il semblerait qu'une telle situation puisse en éloigner certains qui se disaient pourtant proches.

« On verra sur le moment en fait, les vrais amis, on verra celui qui viendra t'aider pour voir si tu vas bien ou pas. » (Fille, 15 ans)

Soutenir et défendre la victime

Certains participants ont estimé qu'il fallait soutenir la victime qui voyait sa photo diffusée pour éviter d'aggraver les choses et de rendre la situation encore plus pénible pour elle.

« Moi franchement je m'en ficherais, [...] je ne la regarderais pas d'un autre œil parce que ça reste une amie et surtout dans ces moment-là où sa photo a tourné, c'est à ce moment-là qu'elle a le plus besoin, pas d'aide mais genre d'avoir [...] du soutien et du coup de réagir comme les autres ça amplifierait la chose quoi. Donc de rester à ses côtés, de continuer à lui parler ou d'être proche d'elle c'est une des meilleures solutions. » (Garçon, 16 ans)

Ce soutien pourrait également prendre la forme d'un accompagnement pour trouver de l'aide, notamment vers des adultes.

« Peut-être l'aider à aller vers un adulte, à expliquer tout ça et trouver une solution. Parce que je sais qu'il y a des... justement ciao.ch, il y a sûrement des aides et tout, et

aussi Pro Juventute. Du coup pour amener la personne à Pro Juventute voilà ça serait déjà bien. » (Fille, 14 ans)

Mais la plupart du temps, ce soutien n'a pas toujours été considéré comme étant facile et logique.

« Au début j'étais un peu réticente mais après je l'ai prise avec moi et tout parce que je la voyais toute seule. » (Fille, 15 ans)

En effet, il semblerait que la peur de se retrouver à son tour victimisé pourrait expliquer la mise à l'écart de la victime.

« Oui mais une fille elle ne va pas trainer avec une fille qui a fait des nues parce que ça va être sa réputation à l'autre. C'est aussi des trucs comme ça. » (Fille, 13 ans)

Il semblerait que cette peur soit surtout vis-à-vis des filles qui se retrouvent sur la photo, démontrant une différence de comportement et de jugement avec le cas d'un garçon qui se retrouve sur la photo diffusée.

« Mais tout le monde va redevenir pote avec lui [un garçon sur une photo]. C'est pas comme si c'était la fille. » (Garçon, 15 ans)

Même si certains ont estimé qu'ils apporteraient leur soutien à la victime, plusieurs participants n'ont pas pu s'empêcher d'ajouter à ce soutien certains commentaires moralisateurs, tout en estimant qu'ils agissaient positivement en ne mettant pas à l'écart la personne.

« Moi déjà j'effacerais la photo tout de suite parce que je ne trouve pas ça très bien de faire encore tourner et j'irais avertir la personne que c'est en train de faire tourner et qu'elle aurait dû faire attention, des trucs comme ça. » (Fille, 13 ans)

« Non oui, genre un peu la soutenir, et ne pas lui dire justement que "T'es une pute !" et tout, au contraire lui dire "T'as fait une connerie, mais t'inquiètes pas tu n'es pas toute seule." ». (Fille, 14 ans)

Si les parents n'ont pas facilement été considérés comme personnes ressources en cas de problèmes pour soi-même, certains participants ont imaginé pouvoir avertir les parents de la victime. Ainsi, si parler à ses propres parents peut s'avérer compliqué, parler aux parents d'une autre personne pourrait être plus facile.

« Déjà j'irais vers elle. Et si elle c'est vraiment un cas désespéré j'irais vers ses parents. Non vraiment, j'y ai pensé plusieurs fois, j'ai dit "S'il y en a une qui tourne mal, qu'est-ce que je fais ?". Et ce que je fais, moi j'irais appeler, si genre j'ai leur numéro, ou bien j'irais vraiment chez eux "Bonjour est-ce que je peux vous parler, votre fils ou fille elle n'est pas bien, elle tourne mal, j'ai essayé quelque chose mais non je n'y arrive pas alors je pense que vous êtes un peu les seuls à y arriver." ». (Fille, 13 ans)

Néanmoins, cette solution ne serait envisageable que si la victime consent à ce que ses parents soient mis au courant.

« *Moi je ne pense pas que j'irais dire, je suis pas trop d'accord. Je ne pense pas que j'irais dire à ses parents. Je lui demanderais si elle oserait le dire à ses parents et si elle me dit que non, je lui dirais "Je suis là pour t'écouter si tu as besoin de parler.". Parce que peut-être qu'elle n'a pas envie qu'après, si moi je faisais ça je n'aurais pas forcément envie qu'on aille le dire. Enfin peut-être ça ne me dérangerait pas que mes parents le sachent mais si j'avais des parents qui ne me comprendraient pas je n'aurais pas forcément envie qu'ils le sachent, du coup je l'aiderais et je serais là pour la personne [...].* » (Fille, 13 ans)

Le soutien et l'aide ont également semblé dépendre de la relation qu'entretenait une personne avec la victime. Ainsi, une personne réagirait uniquement si elle connaît la personne sur la photo et qu'elle l'apprécie.

« *[...] Moi perso il y a une fille qui ne m'aime pas, je ne vais pas l'aimer quoi. Alors c'est pas comme si j'allais [...] aider les autres à montrer la photo, [...] mais je ne vais pas aller non plus l'aider [...]. Voilà, je vais être neutre, je vais juste voir la photo et voilà, elle l'a mise, qu'est-ce que je peux en faire maintenant.* » (Garçon, 15 ans)

Même s'il semblerait qu'une relation d'amitié doive exister afin de décider de réagir ou non à une diffusion de photo, les garçons auraient tendance à davantage accepter et rester auprès de la personne sur la photo alors que les filles pourraient davantage réagir négativement.

« *[...] Ça dépend si c'est ton pote ou pas. Par exemple mon meilleur pote [...], moi je sais très bien que s'il y a un truc qui tourne sur moi, s'il voit quelqu'un faire ça il va me défendre. Parce que les garçons quand une fille elle envoie, ils s'en foutent un peu plus que quand c'est entre filles. Je pense que ça dépend des garçons mais je pense qu'ils défendraient.* » (Fille, 14 ans)

Apporter son soutien à une personne dépendrait également des actes qui sont dirigés vers elle. Il semblerait que des paroles sous la forme d'insultes et de moqueries ne mèneraient pas au même genre de réaction de la part des témoins alors que des gestes physiques pourraient être défendus.

« *Si elle se fait taper oui [...]. Mais si elle se fait insulter moi je ne vais pas me mêler.* » (Fille, 14 ans)

Parler à l'auteur

Aller directement parler à l'auteur de la diffusion a également été discuté comme possible réaction, mais uniquement en tant que témoin et non victime. Se diriger vers l'auteur de la diffusion était surtout considéré avec le but de comprendre son geste.

« *Savoir aussi pourquoi il a fait ça... [...] Moi je vais dire à la personne qui m'envoie, je lui dirais "Pourquoi t'as fait ça t'es sérieux ? Qui l'a fait en premier, qui te l'a envoyée ?" et je supprime la photo.* » (Garçon, 16 ans)

Les questions qui seraient posées à l'auteur et les discussions quant à sa diffusion dépendraient également de la relation qui est entretenue avec lui/elle. Ainsi, certains participants ont estimé qu'il fallait se montrer plus dur avec une personne bien connue.

« "Pour quelle raison t'as fait ça ? Est-ce que t'avais de la haine envers cette personne pour que tu envoies à tout le monde ?" Ou après lui faire un peu une morale en lui disant "Non, mais tu te crois drôle en montrant à tout le monde ? Tu aurais voulu que ce soit toi, que tout le monde voit ?". [...] Après si tu connais plus la personne, tu vas plus l'insulter, tu vas plus lui faire la morale, mais si tu le connais pas plus tu vas faire "Je ne te connais pas mais tu devrais quand même arrêter de faire ça parce qu'imaginer ça retombe sur toi et là tu vas le regretter." » (Fille, 13 ans)

D'autres, en revanche, ont plutôt présenté un scénario contraire avec des réactions moins fortes envers un-e ami-e qui diffuserait une photo.

« [...] Si la personne qui l'a fait tourner c'est un ami, on va juste lui demander "Pourquoi tu as fait ça ?" et si c'est quelqu'un par exemple qu'on n'aime pas [sur la photo], on va je sais pas... rigoler avec la personne. [...] Si la personne qui a fait tourner on ne l'aime pas ou on ne la connaît pas, on va lui dire "Mais pourquoi tu as fait ça c'est débile !". Enfin après on va raisonner la personne qui l'a fait tourner différemment par rapport à qui c'est pour nous et pareil pour qui c'est sur la photo. » (Fille, 13 ans)

De même, une dénonciation de l'auteur de la diffusion a été envisagée pour les cas où l'auteur ne serait pas un ami, démontrant une certaine protection ou solidarité.

« Celui qui envoie une photo, logiquement, et qu'on le connaît pas j'irais le dénoncer. Mais après si c'est un ami qui envoie la photo ça dépend, peut-être que je ne le dénoncerai pas. » (Garçon, 13 ans)

Certains participants ont imaginé parler à l'auteur uniquement dans le but d'obtenir des informations et piéger l'auteur principal de la diffusion.

« Moi je jouerais presque avec la personne et dire "Ouais c'est trop bien ! Qui te l'a donné ?", mais juste pour voir qui l'a donné, mais je m'en fiche, je vais la supprimer, juste pour qu'il se dise "Ah je me sens intéressé, bah tiens je vais lui donner les informations. » et comme ça après je pourrais faire autre chose, par exemple contacter la police [...]. Je rentre dans le jeu pour avoir des informations et pour après plutôt on va dire sauver la personne [...]. » (Garçon, 16 ans)

Par rapport aux moqueries et aux auteurs de celles-ci, parler aux auteurs pour que cela cesse est néanmoins apparu comme utopique et inutile vu leur nombre. Ainsi, si parler avec les auteurs est une solution envisageable, elle n'est pas la plus simple et la plus efficace selon certains participants.

« Parce que bon on ne va pas faire un énorme "Attention ! Attention ! Elle a envoyé une photo d'elle nue, ne vous moquez pas sinon tatatitata...". On ne va pas arriver tous les jours comme ça sinon il y aura tous les jours ça à mon avis. Donc c'est un peu compliqué quoi. » (Fille, 14 ans)

Ne rien faire

Certains participants ont également considéré que la meilleure chose à faire était de ne pas réagir. Premièrement, parce que rien ne pouvait finalement être fait lorsque la photo était diffusée.

« Il n’y a rien à faire, il a déjà envoyé. » (Garçon, 15 ans)

S’adresser à quelqu’un pour chercher de l’aide a également suscité des questionnements sur son utilité.

« Si on va le dire à quelqu’un, vous voulez qu’il fasse quoi ? Courage ? Rien du tout. »
(Garçon, 15 ans)

Le fait de ne rien faire s’est aussi expliqué par le fait que le temps permettait d’oublier ce genre de problèmes.

« Et puis de toute manière ces choses-là, c’est des choses qu’on oublie avec le temps. »
(Fille, 13 ans)

Ainsi, les réactions des gens se calmeraient au fur et à mesure que le temps passe.

« Mais de toute façon les trucs comme ça, ça se calme au bout d’un moment. » (Fille, 14 ans)

Certains ont considéré que l’effet de mode pourrait s’estomper avec le temps et que d’autres problèmes viendraient remplacer celui-là.

« [...] Au bout d’un moment ça va arrêter de tourner, la personne elle aura ça [la photo] peut-être dans 3 mois elle va juste montrer mais elle ne va pas renvoyer, c’est démodé, c’est déjà vu, il y aura quelqu’un d’autre qui aura déjà envoyé. » (Garçon, 15 ans)

Néanmoins, même si les réactions des autres peuvent se calmer avec le temps, il semblerait que cela ne s’oublie jamais et que les discussions perdureraient sur une telle situation.

« Oui, ça se calme mais ça reste. [...] Par exemple tu vois, quand on parle d’elle dans cette école, il y a toujours... toujours on dit ce qu’elle a fait, à l’ancienne. » (Fille, 14 ans)

Finalement, certains ont même appelé à rester passif en tant que victime pour dédramatiser la situation.

« Peut-être moins dramatiser genre si quelqu’un voit ta photo. C’est mal mais genre je sais pas peut-être réagir en mode "On m’a vu tant pis !" [...] » (Fille, 14 ans)

Le fait de ne pas réagir aux moqueries et provocations pourrait ainsi permettre à la victime de se faire oublier.

« Mais elle aussi elle était discrète [...]. Elle a pas ouvert sa bouche, c’est bien. » (Fille, 15 ans)

Ne pas réagir et faire comme si rien ne s'était passée pourrait même provoquer de la frustration chez les autres qui cesseraient alors de parler de cet incident.

« [...] Faut pas leur montrer que ça t'atteint. Faut faire genre tu t'en fous tu vois. [...] Comme ça ils auront le seum [frustration]. » (Fille, 14 ans)

5.3.2 Les jugements

Manque d'empathie et critiques

De manière globale, en comparaison aux jeunes de 16 à 21 ans interrogées en 2016, les plus jeunes interrogés en 2018 ont été nettement plus susceptibles de porter un jugement contre la personne victime d'une diffusion de manière non consentie.

« D'un autre côté si elle aurait voulu le faire elle l'aurait fait mais pas derrière un écran, elle aurait dû le faire devant lui directement. » (Fille, 13 ans)

Le manque d'empathie qui avait été relevé par les participants dans la première étude a pu se vérifier auprès des plus jeunes.

« Ouais après on réagit à ce genre de choses par rapport à ce qu'il s'est passé envers nous, par rapport si on s'est déjà fait insulter, si on a déjà vécu ce genre de choses [...]. Si ça t'es jamais arrivé, on ne comprendra pas la personne. » (Fille, 13 ans).

En effet, plusieurs participants ont émis de fortes critiques envers la victime. Certains ont considéré que la personne qui diffusaient de manière non consentie une photo ne devrait pas avoir de problèmes et ne devrait pas être considérée comme fautive.

« Non parce que du moment où tu fais ça, après c'est tes problèmes en fait. Il faut assumer [...]. Faut que les gens ils assument aussi un peu en faisant ça. » (Garçon, 15 ans)

De même, certains ont estimé que connaissant les conséquences, il fallait s'attendre à ce genre de problèmes.

« Ouais puis aussi après la personne qui envoie une photo de lui, ce qu'il faut lui reprocher c'est qu'on sait très bien que celui qui l'a fait il était conscient des conséquences qu'il y aurait pu avoir parce que maintenant avec tout ce qu'il se passe on sait très bien ce qu'il peut se passer après. Donc maintenant quand tu envoies c'est qu'un minimum tu savais quels risques tu courrais et donc tu aurais pu ne pas le faire et tu aurais réfléchi [...]. » (Fille, 13 ans)

Différence de genre quant à la personne sur la photo

Tout d'abord, nous avons pu relever qu'il existait une grande différence entre les filles et les garçons en termes de jugement quant à la pratique. En effet, les réactions de l'entourage et des pairs sont

différentes selon si c'est un garçon ou une fille qui se trouve sur la photo qui est diffusée. Si les filles sont jugées très négativement, les garçons auraient davantage tendance à être simplement questionnés, voire même félicités.

« Non mais maintenant, si par exemple il y a la photo d'un gars qui tourne, les autres gars vont dire que c'est un beau gosse alors que si c'est une fille [...] on va dire que c'est une pute. » (Fille, 15 ans)

Ces différences en termes de jugement et de critiques s'illustreraient dans le nombre de photos diffusées. Ainsi, si au niveau de la pratique il se pourrait que les garçons et les filles soient le même nombre à envoyer des photos d'eux-mêmes, les problèmes de diffusion et les réactions sur les images toucheraient davantage les filles.

« La preuve. Dans notre école il y a peut-être une photo de garçon qui a tourné alors que des filles il y en a plein. Et je suis sûre qu'il n'y a pas qu'un seul garçon qui a envoyé. » (Fille, 14 ans)

Il semblerait même que les réactions négatives envers les filles soient quelque chose d'assez courant.

« Ça de toute façon ils font ça partout, toujours. En tout cas à notre âge, 15, 14, 13 ans c'est comme ça. Si une fille fait ça on va l'insulter. » (Garçon, 15 ans)

Le terme *pute* a très souvent été utilisé pour parler des insultes et des problèmes de réputation qui pouvaient toucher les filles. En revanche, aucun terme équivalent n'a pu être trouvé pour les garçons.

« Il ne va pas se faire insulter. Il y a aussi pas de mot, il n'y a pas de pute garçon [...]. » (Fille, 13 ans)

Les garçons auraient davantage de moyen de se protéger des réactions virulentes grâce au fait qu'ils sont moins reconnaissables sur les images que les filles.

« Non moins pire. Il va dire "C'est pas moi !" et ils vont le croire. La fille on voit plus sa tête un peu des fois... ça se voit plus les filles que les garçons. » (Garçon, 15 ans)

Cette différence de genre et la perception que les filles sont davantage touchées par les diffusions et les réactions négatives ont néanmoins été discutées par certains garçons considérant que c'était une idée principalement véhiculée par les médias et que des garçons pouvaient également être concernés par la problématique.

« [...] Je ne sais pas pourquoi mais moi je pense que c'est égalitaire. Les filles je pense, les filles ont dû dire que plus les garçons le faisaient, enfin diffuser la photo quoi. [...] D'ailleurs pourquoi ils [les médias] mettent en valeur plus les filles alors qu'il y a des garçons qui sont aussi touchés ? » (Garçon, 16 ans)

Certains ont même considéré que les réactions seraient encore plus violentes envers les garçons qui verraient leur photo tourner.

« Un peu plus que là [en parlant de la vignette fille^f] [...]. Oui je pense que ouais quand même [...]. Ils se moqueraient de lui, ils le frapperaient... » (Garçon, 16 ans)

Le fait de moins entendre des cas avec des garçons pourrait s'expliquer par le fait que les garçons n'oseraient pas en parler de peur que leur virilité soit remise en question par leurs pairs.

« Je pense c'est [une fille] beaucoup plus sensible, en tout cas ça montre beaucoup plus les sentiments, c'est plus ouvert, tandis que les garçons c'est plus fermé. » (Fille, 13 ans)

Différence de genre quant à la personne qui juge

En plus d'une différence de genre quant aux réactions vis-à-vis des personnes sur les images, nous avons également pu relever des différences de genre quant aux personnes qui émettent ces jugements et ces critiques. Certains ont, en effet, expliqué que les filles étaient particulièrement critiques et virulentes envers les autres filles.

« Les filles elles sont méchantes maintenant en général. Donc dès qu'il y a un truc comme ça elles profitent pour s'acharner sur quelqu'un [...]. Entre eux ils rigolent mais ils ne viennent pas t'attaquer, c'est plus les filles entre elles qui sont méchantes. » (Fille, 14 ans)

Cette différence a, notamment, été expliquée par une forme de jalousie ou par le fait de vouloir sauver sa propre réputation qui pourrait être assimilée à cette personne.

« Elles sont jalouses peut-être. Elles veulent salir la réputation de l'autre en disant à tout le monde. Mais la plupart du temps elles l'ont déjà fait et ça salit la réputation de l'autre. » (Garçon, 15 ans)

En revanche, les filles ne seraient pas aussi critiques envers les garçons qui se retrouveraient sur une photo diffusée.

« Pour une fille quand elle va voir la chose, ça va la dégouter peut-être. Mais elle ne va pas aller faire un screen [une capture d'écran] et envoyer à tout le monde. En fait on s'en fiche un peu. Tandis que pour une fille c'est une occasion de détruire sa réputation. » (Fille, 13 ans)

Les garçons, en tant que personnes qui jugent, semblent avoir moins de réactions ou des réactions moins négatives et violentes que les filles.

« Les garçons ils vont plus rigoler entre eux. » (Fille, 15 ans)

Cette différence s'est d'autant plus vérifiée par rapport à un garçon qui aurait sa photo diffusée.

« Après ils disent "Ouais la fille elle n'est plus vierge !" et tout. Tandis que le garçon ils disent que c'est pas grave. [...] Ce n'est pas comme la fille genre... » (Garçon, 15 ans)

^f Vignette Fille – ciao.ch

« Enfin les gars je pense ils réagiraient sur la fille mais sur le garçon non. Enfin ils ne vont pas commencer à l'insulter, ils vont lui dire que c'est un homme qui porte ses couilles ont va dire et voilà. » (Fille, 15 ans)

Les garçons feraient davantage preuve de solidarité que les filles entre elles.

« Parce que les garçons se soutiennent plus et les filles se soutiennent mais un petit peu moins. Et généralement quand ça se passe comme ça avec les garçons, genre entre eux, genre entre eux ils ne vont pas prendre d'importance à ce que son pote a fait, ou alors faire le faux-cul, genre il va faire comme si de rien n'était. Alors qu'une fille ça va vraiment dire "Non t'as fait ça donc je ne te parle plus." » (Fille, 13 ans)

5.4 La prévention

5.4.1 Prévention reçue

En 2016, les jeunes âgés de 16 à 21 ans étaient très peu nombreux à se rappeler avoir déjà reçu des messages de sensibilisation et d'avoir discuté de la pratique du sexting au cours de la scolarité. Cette 2^{ème} phase de l'étude menée auprès des 12-15 ans a notamment été pensée pour obtenir une mise à jour quant à la prévention de cette problématique.

Les souvenirs quant à la prévention en lien avec la pratique du sexting étaient partagés. Certains participants ont dit n'avoir aucun souvenir d'une quelconque discussion / présentation en lien avec cette pratique alors que d'autres ont pu faire des liens avec des thématiques plus larges telles qu'Internet.

« On nous a même dit que quand j'avais dit tu sais qu'on reste sur l'ordinateur et tout, y'a peut-être la caméra qui peut être enclenchée sans qu'on le sache. Et qu'on se fait filmer. » (Fille, 15 ans)

Par rapport à Internet, certains ont néanmoins estimé que les messages étaient restés très généraux et que les échanges de contenu n'avaient pas été discutés ou très rapidement.

« Enfin il y avait mais c'était plus genre faire attention à ce qu'on postait sur Internet, genre des trucs qui peuvent être mal interprétés ou comme ça. Ou les gens qui piratent ou les virus. Mais on ne s'attardait pas longtemps sur les trucs de sexting. » (Fille, 14 ans)

Certains participants ont même rapporté que des intervenants avaient décidé de ne pas parler longtemps de la problématique car les élèves avaient démontré de la gêne.

« Il y avait aussi le truc dernièrement [...] pour Internet. C'était l'année dernière [...] Ils nous expliquaient mais en même temps [...] ils interprétaient des causes et tout qui arrivent souvent avec ça et justement ils avaient parlé à un certain moment de ça. Genre c'était un court instant parce que c'était un peu gênant pour certains donc ils ont pas trop duré ça. » (Fille, 14 ans)

D'autres participants se sont également souvenus de l'intervention de la police en classe.

« A l'école il y avait la prévention policière qui nous ont parlé du sexting. Ils nous ont montré une application [...]. Une sorte de jeu qui nous permettait de savoir qu'est-ce que... les choix qu'on fait pour le sexting. » (Garçon, 16 ans)

Tout comme les préventions sur Internet, certains ont jugé que la pratique du sexting et l'échange électronique de contenu n'était qu'un sujet parmi d'autres qui étaient tous discutés plus ou moins en même temps.

« Mais pas spécialement sur ça. Mais oui en fait la police quand ils venaient à l'école ils nous disaient que si une fille envoie ça il ne faut pas envoyer, des trucs comme ça [...]. Oui ils disent ça. Après ils nous donnent une règle [...]. Mais ils ne parlent pas principalement de ça, ils nous parlent des drogues, d'à quelle heure on a le droit de sortir, après ils parlent de ça. » (Garçon, 15 ans)

Finalement, aucun participant ne s'est souvenu d'une discussion ou de questions-réponses sur la pratique du sexting dans le cadre de l'éducation sexuelle.

« Mais non pas PROFA [...]. L'éducation sexuelle ils ne nous parlent pas de ça [...]. Des hormones, pas des sms et tout ça. » (Garçon, 15 ans)

5.4.2 Nécessité et utilité de la prévention

Par rapport à 2016, les plus jeunes interrogés en 2018 ont semblé davantage pessimistes et fatalistes concernant les enjeux du sexting et l'utilité de la prévention pour éviter les problèmes. Les avis sur la nécessité et l'utilité de la prévention étaient partagés. Si certains ont considéré que la prévention pouvait être utile, d'autres ont estimé que cela ne changerait rien aux comportements de certaines personnes par rapport aux diffusions non consenties.

« C'est bien parce qu'on perd des heures de cours mais sinon ça ne sert à rien parce que de toute façon il y aura des gens qui le feront, il y a des gens qui le font. » (Fille, 14 ans)

Pour certains, même s'il y aura toujours des problèmes, une prévention pourrait néanmoins permettre aux victimes de se sentir comprises et écoutées, leur permettant de savoir où trouver de l'aide.

« Ça peut aider les personnes qui envoient et après se font agresser, enfin harceler et tout mais ça ne va pas empêcher les gens de faire tourner parce qu'on sait les conséquences mais ça se fait quand même. Donc c'est bien d'en parler mais les gens ils ne vont pas... "Ouh on a fait une prévention il ne faut pas le faire !", ils s'en foutent. » (Fille, 14 ans)

Comme susmentionné, certains participants ont été très fatalistes estimant que les mentalités ne pouvaient pas être changées.

« Ça on ne peut pas trop l'éviter. Parce qu'on n'est pas dans la tête de tout le monde. » (Garçon, 14 ans)

« Tu peux pas changer le mental des gens comme ça [...] même tu fais une morale de deux heures, tu peux dire "Tu sais ce que ça peut faire, imagine toi !". Dans sa tête il va se dire oui c'est vrai mais au final il va trouver ça drôle. [...] Une personne qui a été paumée toute sa vie, elle reçoit une photo comme ça elle va se dire "Mais enfin ! Je pourrais me faire remarquer on m'a envoyé ça !" [...] et là il va se faire remarquer [...], on ne peut pas faire changer le mental des gens c'est impossible. » (Fille, 13 ans)

Certains ont estimé que pour pouvoir stopper les problèmes et voir un effet sur les comportements, il fallait aller beaucoup plus loin que des simples préventions et discussions.

« Et si on voudrait vraiment enlever ça, il faudrait qu'il n'y ait plus d'applications mais c'est quelque chose maintenant impossible. Inimaginable. » (Fille, 13 ans)

De plus, certains jeunes ont considéré que les interventions et les messages véhiculés ne leur apportaient pas d'informations supplémentaires par rapport à ce qu'ils connaissaient déjà.

« En fait nous on en parle tous les jours donc ça ne change rien. » (Fille, 15 ans)

« Ce qu'ils disent on le sait déjà de toute manière. Donc ça rentre là et ça sort là [en montrant les oreilles] [...]. En fait ce qu'ils disent on connaît déjà donc ce n'est pas un truc nouveau. Donc je ne sais pas on le sait déjà donc ce qu'ils nous disent ça ne nous apprend pas grand-chose [...] » (Garçon, 15 ans)

La prévention ne parviendrait pas à sensibiliser les jeunes s'ils n'ont pas vécu eux-mêmes une problématique liée au sexting, en tant que victime ou en tant que témoin proche.

« Oui mais si on ne voit pas vraiment la chose en vrai on ne peut pas vraiment se rendre compte. » (Fille, 13 ans)

Finalement, certains participants ont estimé que la meilleure des préventions consistait à ne tout simplement pas s'adonner à la pratique. Comparés aux jeunes de 16 à 21 ans, certains jeunes interrogés en 2018 ont ainsi eu une approche plus moralisatrice et négative par rapport à la pratique.

« Ouais, faut pas envoyer du tout de photos. » (Garçon, 13 ans)

« Moi je dis faut même pas envoyer ça du tout. » (Fille, 13 ans)

5.4.3 Evaluation de la campagne de la police du canton de Vaud

En plus des captures d'écran du jeu en ligne et de quelques flyers de la police⁹, nous avons également récolté l'opinion des jeunes quant à la place de la police comme acteur et intervenant de prévention sur la problématique du sexting.

⁹ Campagne Police Cantonale Vaudoise

Par rapport au jeu, certains messages utilisés comme trame de l'histoire ont été considérés comme pertinents.

« Ça c'est une bonne... ça je pense que c'est bien parce qu'on sait qui peut persuader, comment il peut persuader la personne à envoyer ce genre de truc et après coup qu'est-ce que ça donne. » (Fille, 13 ans)

Néanmoins, de manière générale, les participants ont été très critiques par rapport au jeu, surtout vis-à-vis des réponses jugées trop faciles et logiques, ne demandant pas beaucoup de réflexion.

« Il faut, comment dire ça... il faut obliger la personne à réfléchir et pas seulement cliquer sur des cases. Mais d'avoir une réflexion derrière. » (Garçon, 16 ans)

L'aspect jeu n'a pas non plus été jugé positivement.

« [...]Et si ça ne l'intéresse pas voilà, il ne va pas y jouer. C'est pas forcément que c'est un jeu que la personne va totalement vouloir y jouer. Et souvent tu peux avoir genre... je sais qu'il faut mettre "Non je ne vais pas envoyer de photos sexy", mais d'un côté t'as envie de dire "Oui, j'ai envie d'en envoyer". Mais il y a une étoile [récompense dans le jeu] [...]. » (Fille, 14 ans)

Quelques discussions ont également porté sur les flyers de la police. Si celui de la momie a pu être apprécié et compris, l'autre flyer énumérant les actes à éviter a davantage été critiqué.

« [...] Je comprenais plus avec ça [la momie], que par exemple "Sois net, Pas d'image intime..." comme si c'était une liste de courses à ne pas faire. » (Fille, 14 ans)

Par rapport à la place de la police comme intervenant pour venir parler de sexting en classe, les avis ont été assez négatifs.

« Ah oui ça sert à rien si c'est en classe oui. » (Fille, 14 ans)

La police a plutôt été considérée comme intervenant en cas de crise grave et non en amont ou alors après d'autres intervenants.

« On peut les prendre au sérieux mais il vaut mieux en parler à d'autres adultes avant et après on en parle avec la police. » (Garçon, 13 ans)

En effet, plusieurs ressentis ont été décrits vis-à-vis de la police. Tout d'abord, certains participants ont dit qu'ils pourraient ressentir de la honte d'en parler.

« Enfin j'aurais honte un peu. [...] Tu les croises en ville et tout... » (Fille, 14 ans)

D'autres ont parlé de peur, notamment par rapport au fait de recevoir les policiers en uniforme.

« Moi ça me fait peur, t'as la police, on dirait que genre limite on a fait... on a volé quelque chose ou fait quelque chose de grave. [...] Ils viennent en uniforme, c'est ça le truc. » (Fille, 14 ans)

Certains participants ont questionné la manière dont étaient reçus les messages délivrés par la police en classe, notamment en faisant état d'une atmosphère peu sérieuse.

« Ça dépend. Les policiers c'est pas le truc qu'on prend le plus au sérieux quand ils viennent quoi. On dit ok, on est attentifs on va dire ça, mais ce n'est pas le truc qu'on va retenir le plus fortement possible. » (Garçon, 15 ans)

La faculté et la crédibilité des policiers par rapport à la thématique du sexting ont également été remises en question.

« C'est comme l'exemple de la police, ce n'est pas leur métier de venir dire que le sexting c'est mal ou que c'est bien. » (Garçon, 16 ans)

La police pourrait bloquer la parole des jeunes de par leur posture dure et sérieuse. Les jeunes pourraient avoir peur d'exprimer réellement ce qu'ils font ou ce qu'ils pensent de peur des conséquences avec la police. De plus, la police n'inviterait pas toujours au débat.

« Et le truc c'est que ça serait plus amical. Là par exemple, la dernière fois il nous a seulement slidé certains trucs [...]. On attend vraiment un débat, parce que déjà quand tu vois la police c'est compliqué de faire un débat parce que tu te dis "Si je dis ça je vais sûrement avoir une amende et tout et tout.". Parce que du coup si on a fait quelque chose de grave et qu'on l'insinue on sait qu'on va se faire choper après. » (Fille, 14 ans)

5.4.4 Evaluation de la campagne d'affichage *Pro Juventute*

Par rapport à la campagne *Pro Juventute*^h, plusieurs participants ont discuté le slogan qui était utilisé sur l'affiche "Le sexting peut te rendre célèbre". Tout comme en 2016, plusieurs participants ont considéré que c'était un appel à pratiquer le sexting.

« Mais là c'est pour... Cette photo c'est pour inciter à faire du sexting ou c'est contre ? [...] Pour les jeunes, quand on dit, quand on emploie juste le mot "Te rendre célèbre" ça fait "Wow faut que je le fasse !". On est influencés quoi. Même en voyant les images, mais genre juste la phrase "Te rendre célèbre", ça fait cogiter quoi. » (Garçon, 16 ans)

Graphiquement, certains ont trouvé que la phrase "Même si tu ne le veux pas" permettant de faire réfléchir et de montrer les risques de la pratique était trop petite par rapport au slogan "Le sexting peut te rendre célèbre".

« Ce que je comprends pas... c'est écrit, en gros "Le sexting peut te rendre célèbre" et en tout petit "Même si tu ne le veux pas. Le numéro d'appel d'urgence de Pro Juventute". Qu'ils mettent ça en gros pour faire comprendre que c'est pour aider, pas "Le sexting peut te rendre célèbre" ! » (Fille, 13 ans)

Pour certains, le fait que la fille et le garçon sur la photo soient plutôt heureux et souriants ne permettrait pas de montrer et de discuter des conséquences négatives et des dérives possibles.

^h Campagne *Pro Juventute*

« Parce que là ils ont l'air heureux là les gars. Moi je dis, quand on est victime je pense pas qu'on est tout content et qu'on arrive à l'école avec une pêche [...]. Ouais un peu plus renfermés sur eux-mêmes, genre dans un coin d'un mur. Ça, ça fait plus renfermés et écartés du monde. » (Garçon, 15 ans)

Ainsi, certains jeunes auraient tendance à s'arrêter à cette première impression et ne verraient alors pas la douleur qu'une diffusion non consentie pourrait amener, du moins pas au premier abord.

« Moi je trouve ça marrant ça. Je sais pas c'est drôle. Je trouve que c'est drôle ça. Si eux ils sont bien avec ça. Par exemple elle là, "Miss mon ex a partagé ma photo", si elle est contente tant mieux pour elle. [...] Ben tant mieux pour eux je sais pas, s'ils rigolent de ça [...]. » (Fille, 14 ans)

Certains participants ont considéré qu'il aurait mieux fallu mettre une photo qui illustrerait l'après de l'envoi ou les conséquences et non la pratique en elle-même.

« Je pense qu'ils auraient dû mettre des photos de gens, plutôt pas bien [...]. Pas forcément mettre la photo qu'ils ont fait partager, mais mettre une photo d'eux après. » (Fille, 13 ans)

Par rapport aux deux personnages de la campagne, tout comme en 2018, certains participants ont considéré que la fille était beaucoup plus mise en avant et montrée que le garçon.

« Oui voilà, le garçon limite il est caché par le message blanc, [alors] que la fille les cheveux c'est quasiment rien quoi. » (Fille, 14 ans)

Le fait de mettre des gens dénudés pourrait également susciter la curiosité des jeunes mais essentiellement par rapport aux physiques présentés et non aux messages de sensibilisation.

« Genre les gens ils jugent souvent le physique. Donc ils disent "Ah elle a les cheveux courts on ne l'aime pas" ou "Celle-là elle a les cheveux trop longs, elle est bonne". » (Fille, 13 ans).

« Houlà, ces feuilles on pourra les garder ? [Rire] » (Garçon, 14 ans)

Finalement, une telle campagne d'affichage pourrait ne même pas être vue par les jeunes.

« Si on est avec nos parents, c'est encore plus gênant. De toute façon je ne pense même pas que j'aurais fait attention, je serais sur mon téléphone portable je pense. » (Garçon, 15 ans)

5.4.5 Les idées des participants pour la prévention

Espaces de discussion

Certains participants ont expressément demandé que la thématique du sexting et les dérives possibles soient davantage discutées et débattues avec eux, de manière approfondie.

« Je pense qu'on devrait plus en parler mais en approfondir [...]. Parce que là ça ne sert vraiment à rien, on voit des images [en référence aux campagnes d'affichage] et c'est tout. » (Fille, 15 ans)

L'école serait un lieu adéquat pour leur demander leur avis et les laisser débattre sur la thématique, démontrant une volonté d'être actifs et pas seulement passifs.

« Comme vous des préventions. Enfin des gens qui viennent poser des questions je trouve que c'est plus conséquent. Et dans les écoles, de venir avec la classe comme ça parler [...]. En fait les enfants ils sont contents, moi quand les gens ils viennent je suis content parce qu'on ne fait pas des maths, on fait pas du français... On écoute. Et après on participe, ils vont nous dire remplissez ce questionnaire, ou bien ils viennent avec une télécommande et après on doit mettre A B C et il y a des questions au rétroprojecteur c'est divertissant. » (Garçon, 15 ans)

Education sexuelle – sexualité

Plusieurs participants ont estimé que les cours d'éducation sexuelle devaient adresser la problématique du sexting et inclure cette thématique dans les discussions.

« Ça touche la sexualité. Ça touche ouais, ça reste envoyer des photos intimes du coup ça touche aussi la sexualité. » (Garçon, 16 ans)

Certains ont même considéré qu'il y avait un ordre à respecter pour les préventions. Ainsi, certains ont considéré que recevoir des informations sur le sexting par la police avant les cours d'éducation sexuelle ne faisaient pas de sens.

« Après nous on a eu le truc sur le sexting avant l'éducation sexuelle donc on était un petit peu largués. » (Fille, 14 ans)

Certains ont considéré que le temps manquait souvent pour couvrir le programme de base et qu'il serait donc compliqué de rajouter des discussions sur la pratique du sexting.

« En fait il n'y a jamais assez le temps, quand elle parle elle finit jamais ce qu'elle devait faire. Et c'est que deux périodes chaque deux ans, 2 fois 45 minutes. » (Garçon, 15 ans)

Finalement, certains ont estimé que les cours d'éducation sexuelle étaient souvent pris sur le ton de la rigolade et que les messages ne seraient alors pas correctement réceptionnés.

« Oui mais ça c'est compliqué parce que parfois ce cours, il peut être un peu pris à la rigolade et du coup... » (Fille, 13 ans)

Campagnes choc

Certains jeunes ont considéré qu'il fallait choquer pour qu'il y ait un effet sur les actions.

« Moi je ferais une vidéo d'une fille qui se fait vraiment harceler, qui en arrive jusqu'au suicide comme ça. Là ça va choquer les gens et comme ça ils voient vraiment et ils pourront se dire "Si j'harcèle quelqu'un j'aurais sa mort sur la conscience." » (Fille, 14 ans)

Pour choquer les jeunes, il faudrait également qu'ils puissent se mettre à la place de la personne. Cette idée n'a pas été relevée chez les garçons, exclusivement chez les filles.

« Je dirais "Oui imagine c'est ta sœur sur la photo, ou ta mère". » (Fille, 14 ans)

Les jeunes pourraient ainsi être stimulés et sensibilisés par la peur.

« Il faut mettre la pression aux jeunes [...]. Jusqu'où ça peut aller. » (Garçon, 15 ans)

Utiliser des vrais témoignages

Plusieurs participants ont évoqué les témoignages de victimes ayant été touchées par la problématique.

« Quelqu'un qui a déjà vécu ça par exemple. » (Garçon, 14 ans)

Un tel témoignage pourrait être présenté dans une vidéo qui ne laisserait pas paraître le visage de la personne.

« Il faudrait genre un témoignage genre vrai, d'une vraie personne qui a eu ça [...]. Genre avec la voix changée et le visage caché quoi [...]. Une vidéo qui nous montrerait vraiment ce qu'il s'est vraiment passé quoi. » (Garçon, 15 ans)

Par rapport à ces témoignages, en plus de celui de la victime, le témoignage de celui qui a diffusé sans consentement a également été évoqué.

« Une interview de quelqu'un de touché, des conséquences judiciaires [...]. [Un] reportage d'une victime qui s'est fait humilier. Et l'interview d'une personne qui s'est fait juger, ouais on peut dire ça, qui s'est fait juger à cause qu'il ait diffusé quoi, les sanctions qu'il a prises et de dire ce qu'il a dû vivre etc., ça peut être pas mal. » (Garçon, 16 ans)

Pour que les jeunes puissent s'identifier aux personnes, il faudrait que l'âge soit semblable.

« Sur l'âge en particulier ouais. Parce que du coup ils vont voir "La personne a le même âge que moi, il a fait une connerie alors du coup attend, j'ai le même âge, il a fait la connerie, du coup je ne vais pas le faire." » (Fille, 14 ans)

Message de prévention

Certains participants ont estimé que le message des campagnes de prévention devrait avant tout viser la pratique en tant que telle, c'est-à-dire l'échange initial de contenu.

« Essayer de rendre les gens conscients qu'il ne faut pas faire ça. » (Garçon, 16 ans)

Alors que d'autres ont considéré que les messages devaient avant tout concerner les dérives telles que le harcèlement et les réactions des pairs.

« - Et on parlerait de quoi [...] ? (Intervenante)

- Des harcèlements qui viennent après... » (Fille, 14 ans)

Des filles ont considéré qu'il était important que les messages ne culpabilisent pas la victime et qu'il y ait une forme d'« empowerment » des filles, tout en se protégeant.

« Moi déjà je pense je créerais une association et j'en parlerais à tout le monde entier pour dire que déjà ce n'est pas mal, ce n'est pas en mode tu as tué quelqu'un de faire un nude, et que la personne qui a fait ça il ne faut pas la harceler [...]. Après je dirais [...] qu'il faut faire ça avec une personne que tu as confiance et tout [...]. Montrer à tout le monde que ce n'est pas grave d'envoyer. Qu'au jour d'aujourd'hui c'est même une habitude [...]. » (Fille, 14 ans)

Impliquer les jeunes dans la conception des messages

L'implication des jeunes a également été demandée dans l'établissement de ces messages et campagnes de prévention. Les jeunes auraient une sorte d'expertise par rapport à la pratique qu'ils verraient quotidiennement.

« Oui parce qu'on voit ça tous les jours. » (Fille, 14 ans)

Ainsi, les jeunes seraient plus à même d'en parler et de partager leur ressenti.

« Moi j'aurais kiffé. Genre tu sais en parler vraiment avec ton cœur, je ne sais pas comment dire. » (Fille, 15 ans)

Intervenants

Plusieurs intervenants ont été imaginés pour venir discuter de la problématique. Tout d'abord, certains participants ont considéré que la thématique du sexting demandait des professionnels spécialisés qui ne seraient ni des policiers, ni des professionnels du milieu scolaire qui, eux, auraient d'autres thématiques à présenter.

« Par exemple les policiers qui viennent ici pour nous parler de sécurité routière, des interventions et une personne spécialisée dans le sexting qui nous parle des conséquences néfastes et tout ce qu'il faut savoir pour éviter des problèmes qu'on peut avoir. » (Garçon, 16 ans)

Comme pour la gestion de crise dans le cas d'une expérience de sexting qui tournerait mal, les parents ont également été mentionnés comme possibles intervenants pour discuter de la problématique et faire de la prévention.

« Moi j'en ai déjà parlé avec ma mère. Moi je ne suis pas du tout gênée, même avec mon père des fois je rigole, lui il me regarde mal mais j'en rigole quand même. » (Fille, 15 ans)

Néanmoins pour d'autres, parler de la pratique du sexting avec les parents était difficilement concevable.

« Oui mais c'est compliqué les parents parce que parfois on fait genre "Oui c'est bon." et en fait au final nos parents, pour ces choses-là genre on ne les écoute pas plus que ça. » (Fille, 13 ans)

Tout comme les parents précédemment, les discussions ont également porté sur la place des enseignants pour faire de la prévention. Certains ont considéré que les enseignants pouvaient essayer d'ouvrir la discussion sur la thématique au moins une fois dans le cadre de leurs cours.

« Oui si tous les profs de l'école ils en parlent à leurs élèves au moins juste une heure. » (Garçon, 16 ans)

Tout comme la gestion d'un problème, discuter de cette thématique avec les enseignants a été considéré comme difficile par rapport au risque de jugement selon les questions posées.

« Parce qu'ils [les spécialistes prévention] vont moins nous juger comme par exemple justement les garçons. S'il y avait les garçons ici ils nous auraient beaucoup jugé à mon avis avec ce qu'on a dit. Et les profs aussi parce que du coup ils nous connaissent, ils savent comment réagir quoi. » (Fille, 14 ans)

La prévention par les pairs a mené à des avis partagés. En effet, certains ont estimé qu'un jeune ne pourrait pas être suffisamment pris au sérieux par les autres jeunes s'il venait en discuter.

« Les jeunes c'est toujours moins écouté que les adultes. Ça reste partout. » (Garçon, 16 ans)

Ainsi, il faudrait que l'intervenant puisse quand même être considéré comme un adulte mais qu'il y ait une différence d'âge moindre.

« Un jeune adulte, après si c'est un mec de 50 ans qui vient c'est plus gênant. » (Fille, 14 ans)

Cependant, l'âge de l'intervenant ne serait pas forcément un problème si son discours est adapté à la situation et aux cibles.

« Ça dépend le caractère de la personne. Si c'est quelqu'un de sérieux ce sera plus compliqué, mais si c'est quelqu'un qui prend les choses... pas en rigolant mais qui, je ne sais pas comment dire, genre qui est moins sérieux et qui va pas juger ou des trucs comme ça, ça serait plus facile. » (Fille, 14 ans)

Le genre de l'intervenant a été peu discuté dans les différents groupes mais il semblerait qu'il puisse avoir son importance.

« Plutôt une femme pour une femme et un homme pour un homme. » (Fille, 14 ans)

Finalement, certains ont estimé qu'il fallait davantage laisser les jeunes entre eux en discuter et que la prévention pouvait venir directement d'eux. Ainsi, certains ont demandé qu'il y ait des amorces qui soient mises en place pour pouvoir développer une discussion et une réflexion entre jeunes directement.

« En fait c'est de mettre des images un peu partout, de dire un peu ce que ça donne, de nous montrer que ces choses-là existent et après nous laisser entre nous parler de nous-mêmes. Parce qu'il n'y a pas tout le monde qui a la même mentalité, il n'y a pas tout le monde qui a la même maturité, c'est différent chez chacun [...] ». (Fille, 13 ans)

Conséquences légales

Certains jeunes ont spécifiquement demandé que les aspects légaux soient considérés dans le cadre de la prévention, particulièrement pour les cas de diffusion sans consentement.

« Dans le sens, oui le sexting mais que si vous la diffusez il y a ces conséquences-là en parlant d'amende, en parlant d'avoir des sanctions et ça, ça peut aussi dire "Si je reçois une photo, mieux vaut pas la diffuser parce que sinon on risque de payer ou d'avoir des conséquences très graves." ». (Garçon, 16 ans)

Âge

Plusieurs discussions ont porté sur l'âge auquel il fallait commencer à parler de la pratique du sexting et faire de la prévention. Plusieurs âges ont été considérés.

Tout d'abord, certains ont considéré que 12-13 ans étaient des âges appropriés pour pouvoir parler de cette problématique. Les arguments utilisés ont notamment été celui de l'influçabilité et donc de la pression des pairs, ainsi que celui du premier téléphone portable.

« 12-13 ans [...] A cet âge c'est le début du téléphone. » (Garçon, 16 ans)

Par rapport à la vignetteⁱ du garçon de 13 ans qui témoignait, certains ont alors estimé qu'il fallait intervenir plus tôt tout en ayant conscience qu'il fallait amener la thématique d'une certaine manière pour ne pas choquer.

« Non mais justement, le truc, le gars, le garçon il avait 13 ans [en référence à la vignette du garçon]. Et c'est sûrement avant qu'il y ait la prévention. Du coup c'est un peu compliqué, du coup à mon avis pour pas trop choquer limite on fait ça vers 11 ans. » (Fille, 14 ans)

ⁱ Vignette Garçon - Pro Juventute

Une telle discussion devrait commencer suffisamment tôt mais elle devrait s'adapter aux âges et devraient donc commencer avec une thématique plus large qui petit à petit arriverait sur le sexting et l'échange de contenu intime. Commencer suffisamment tôt permettrait d'éviter d'arriver après que les jeunes aient déjà été chercher des informations ailleurs.

« A partir de la 7e année [10-11 ans]. Mais pas parler directement de ça. Chaque année ils viennent, ou bien même deux fois par année, au début de l'année, voir la vie au début et voir à la fin et faire un constat après. Parce que chaque année après c'est trop long et après les gens s'informent déjà et savent déjà tout. » (Garçon, 15 ans)

Cibles

En plus des jeunes, plusieurs participants ont indiqué que la prévention devait également être destinée aux adultes de référence tels que les enseignants et les parents afin que ceux-ci puissent également intervenir en cas de problèmes ou alors les prévenir.

« Déjà pour les enseignants [...], pour que aussi des fois ils préviennent. » (Garçon, 16 ans)

« Les parents aussi. Leur dire de faire attention [...], leur dire qu'il faut qu'ils regardent le téléphone de leurs enfants, qu'ils en parlent avec eux. » (Garçon, 15 ans)

Campagnes d'affichage

Si certains participants ont considéré que des affiches placées dans l'école directement pouvait permettre d'amorcer les discussions, les affiches dans les rues ne semblent pas être une bonne solution pour cette génération.

« Ce n'est plus de notre génération, maintenant on est sur notre téléphone, on ne regarde pas forcément dans le bus, parce que vous regardiez l'arrêt de bus, à l'arrêt de bus franchement je suis plus sur mon téléphone qu'à regarder les affiches quoi. Je m'en fous un peu quoi. » (Garçon, 16 ans)

Les jeunes ne s'attarderaient pas sur des affiches de type publicité dans des lieux publics et il faudrait davantage passer par des canaux en ligne.

« Ou bien faire des publicités mais Smartphone, sur Google, sur Youtube [...]. Oui je trouve que c'est mieux. Une publicité on ne va même pas faire attention la plupart du temps, on ne va pas s'arrêter. » (Garçon, 15 ans)

Utiliser les réseaux sociaux – Youtube

Dans le même ordre d'idée que les affiches en ligne, plusieurs participants ont évoqué les réseaux sociaux et Youtube comme canaux actuels pour toucher les jeunes. Par rapport à Youtube tout d'abord, il semblerait qu'il y ait certains influenceurs qui pourraient avoir un message sur cette thématique et qui pourraient alors toucher un certain nombre d'auditeurs.

« Moi je pense que s'il y a un influenceur, il aurait... Enfin ils l'entendent. Je pense que ça peut plus rentrer dans la tête des gens. » (Garçon, 16 ans)

Par rapport à Youtube et au fait d'intégrer des pubs courtes avant de les laisser regarder ce qu'ils ont recherché, il faudrait que le message soit percutant tout de suite, sinon les jeunes auraient tendance à passer la pub.

« Non non non, genre un message déjà très très fort, même déjà en 5 secondes, qui est vraiment un truc très très fort où déjà le message soit dit quoi parce que sinon après ça passe. Mais Instagram avec une affiche, Instagram c'est bien quoi [...]. » (Garçon, 16 ans)

Finalement, il faudrait empêcher les jeunes de pouvoir passer la publicité, mais certains participants ont admis qu'ils n'étaient pas sûrs d'être très attentifs.

« En fait il y a des pubs, genre ça nous énerve mais en fait ils ne mettent pas... il n'y a pas le "Vous pouvez quitter la pub dans 5 je sais pas quoi". Et en fait du coup ça nous énerve un peu mais du coup on est obligé de regarder. Mais après on n'est pas forcément attentifs. » (Fille, 15 ans)

Différence de genre

Les filles ont souvent estimé que les approches quant à la prévention devaient particulièrement faire attention aux garçons, jugés plus immatures et moins sérieux quand il s'agit de ce genre de discussions et thématiques.

« De toute façon les garçons ils ne prennent rien au sérieux. » (Fille, 14 ans)

Ainsi, certaines ont considéré que si les filles pouvaient être vues ensemble, les garçons devraient être pris un par un pour être sûr de s'assurer que le message a été entendu et compris.

« Peut-être pas en classe avec tous les garçons, un par un peut-être. [...] Les garçons faudrait les prendre un par un parce que dès qu'ils sont deux ils font les malins. Si on veut faire une prévention pour les garçons il faudrait faire un par un. » (Fille, 14 ans)

Certaines filles ont néanmoins tempéré en admettant que les garçons pouvaient également être sensibilisés, mais qu'il fallait alors les choquer.

« Mais je pense qu'ils ont un cœur quand même, quand ils voient quelqu'un sur une vidéo, enfin une histoire vraie de quelqu'un qui se suicide ça va les faire réfléchir. » (Fille, 14 ans)

Par rapport au genre, certains participants ont également considéré qu'il était important de ne pas donner l'exemple d'une fille victime exclusivement, mais d'avoir les deux scénarios possibles.

« Il faut faire les deux. » (Fille, 14 ans)

6

Discussion et recommandations

6 Discussion et recommandations

6.1 Evolution rapide

En seulement deux ans, soit entre 2016 et 2018, nous avons déjà pu constater des différences quant à la pratique du sexting, ce qui démontre une évolution rapide de la pratique. Tout d'abord en termes de supports pour pratiquer le sexting, de nouvelles formes ont été présentées et discutées par les jeunes interrogés en 2018. Ainsi, tout ce qui permettait d'exciter et de séduire une personne pouvait être utilisé pour s'adonner au sexting, incluant les messages audio et les vidéoconférences. Si en 2016 le message texte faisait encore partie de la pratique, même si son utilisation semblait déjà moins fréquente que les images, il n'a, en revanche, pas souvent, voire même pas du tout, été considéré dans la définition du sexting en 2018.

Les évolutions de la pratique se sont également illustrées dans le terme utilisé pour la désigner. Ainsi, si le terme *nudes* avait déjà été brièvement utilisé en 2016, ce terme a été confirmé avec l'étude menée en 2018 dans laquelle les jeunes l'ont régulièrement utilisé contrairement au terme sexting, un terme journalistique que la recherche et les campagnes de prévention se sont réapproprié.

Malgré les connaissances des jeunes quant aux risques que l'application Snapchat peut présenter, elle reste l'application phare pour pratiquer le sexting. Même si plusieurs participants ont admis qu'il existait des risques et des dérives quant à cette application, comparativement aux autres applications, elle leur semblait quand même plus à même de pouvoir les protéger en cas de problèmes, notamment grâce à la notification de capture d'écran. Néanmoins, plusieurs participants ont également discuté des nombreuses alternatives qui existaient pour contourner les limitations de cette application.

6.2 Aspects légaux

Par rapport aux aspects légaux, deux problématiques ont été relevées dans le cadre de cette étude.

Tout d'abord, très peu de participants avaient conscience des conséquences légales qui pouvaient intervenir dans le cadre du sexting. Ainsi, plusieurs ont considéré que le sexting pouvait tout à fait se pratiquer entre mineurs et aucun n'a discuté de pornographie au sens légal. De même, peu de participants étaient conscients des possibles poursuites qui pouvaient être engagées contre une personne qui diffuserait une photo d'une autre personne sans son consentement, incluant les expéditeurs secondaires qui continuent à partager.

L'autre problématique du point de vue légal concernait les contenus qui sont échangés. Au cours des discussions, nous avons pu relever un très grand éventail de possibilités en termes de contenu, particulièrement pour les filles. Ainsi, les contenus échangés dans le cadre du sexting pourraient s'étendre d'une personne totalement nue à une personne totalement habillée, mais dans une

position suggestive. Or, nous avons constaté que les contenus explicites restaient rares parmi les jeunes qui enverraient davantage des contenus suggestifs. Si cette distinction est importante au niveau pénal, un contenu suggestif qui ne serait pas considéré comme pornographique pourrait néanmoins avoir de graves conséquences au niveau des moqueries, des insultes et de l'isolement.

Cette situation s'avère donc problématique dans le cadre de la gestion du problème. En effet, le système pénal demande déjà un certain laps de temps entre le début de la procédure et la décision finale. Dans le cadre de la diffusion d'une image, l'urgence est de mise pour la suppression de l'image. De même, la réaction des pairs et la prise en charge de la victime ne peuvent pas être uniquement réglées par une procédure pénale. Plusieurs jeunes ont également fait part du risque qui pourrait être pris en portant plainte vis-à-vis des pairs qui pourraient encore plus mal réagir.

S'il est important de rappeler la loi, notamment par rapport aux menaces et chantages et au fait qu'un partage non consenti n'est pas autorisé même en tant qu'expéditeur secondaire, il est important de ne pas uniquement s'appuyer sur la loi, notamment si une ordonnance de classement sans suite est ordonnée.

6.3 Motivations et acceptation de la pratique

La pratique du sexting est moins acceptée et tolérée par les jeunes interrogés en 2018 qui en ont alors une conception beaucoup plus négative. Ainsi, plusieurs participants ont eu de la peine à expliquer les raisons et les motivations pour lesquelles une personne déciderait de s'adonner à la pratique du sexting. Même lorsqu'une relation de couple et des motivations de séduction et d'excitation étaient abordées, elles étaient considérées le plus souvent dans un contexte de pression exercée sur une personne pour obtenir une photo ou une vidéo.

Le fait de ne pas comprendre la pratique ou de ne pas l'accepter s'est également vu dans le fait que les plus jeunes se sont davantage montrés critiques et moralisateurs envers les personnes qui s'adonnent au sexting de manière consentante, notamment envers une personne qui se retrouverait sur une image diffusée sans son consentement. Même si certains jeunes se présentaient comme compréhensifs et souhaitaient apporter leur soutien à la victime, leurs propos contenaient souvent des jugements envers elle considérant alors qu'elle n'avait pas assez réfléchi, qu'elle aurait dû connaître les risques et qu'elle devait assumer ses actes.

Cette différence de conception de la pratique, par rapport aux jeunes de 16 à 21 ans interrogés en 2016, peut notamment s'expliquer par un processus de sexualisation plus avancé chez ces derniers. Les relations de manière générale et la sexualité seraient considérées différemment par les plus jeunes plus susceptibles d'être choqués voire dégoûtés.

De ce fait, certains participants ont avoué être capables de continuer à partager un contenu qui ne leur était pas destiné et ont même parfois excusé ce partage dans des contextes très particuliers, notamment lorsqu'il se fait avec des personnes proches ou que la personne sur l'image n'est pas très appréciée. Certains estiment même pouvoir gérer leur partage lorsque celui-ci se fait avec des personnes très particulières ou que la photo est simplement montrée sans être envoyée, alimentant néanmoins les rumeurs et les moqueries. De plus, chez les jeunes interrogés en 2018,

la diffusion non consentie semblait souvent être une fatalité peu surprenante et même automatique, surtout lors d'une séparation.

6.4 Motivations d'une diffusion non consentie

Deux principales motivations pour une diffusion non consentie ont été régulièrement présentées par les participants. Tout d'abord, une diffusion non consentie pourrait être faite par une personne qui souhaiterait se venger. Si le terme *revenge porn* (revanche ou vengeance pornographique) est souvent utilisée en prenant l'exemple d'un garçon qui diffuse une photo de sa copine après une séparation, il s'est avéré que la vengeance amoureuse n'était pas la seule vengeance possible. En effet, nous avons pu relever que certaines personnes conserveraient une photo reçue pour les cas où une vengeance serait nécessaire ou qu'une menace devrait être produite envers une personne. Ainsi, il s'est avéré que les destinataires secondaires seraient plus susceptibles de conserver les photos, au lieu de les supprimer, afin de garder une possibilité de l'utiliser contre la personne le moment venu.

La deuxième motivation qui a souvent été relevée par les jeunes est la fierté illustrée par le fait de vouloir partager un contenu reçu avec un groupe de pairs. Dans ce cas, l'effet de groupe a souvent été considéré comme important dans le cas de ces diffusions non consenties, particulièrement chez les garçons qui montreraient les contenus reçus comme des trophées à d'autres garçons.

6.5 Différence de genre

Nous avons régulièrement pu relever des différences de genre quant à la pratique du sexting et aux problèmes potentiels. Si sur le fait d'envoyer aucun consensus n'a pu être établi entre les filles qui enverraient plus ou une pratique égalitaire, aucun participant n'a considéré que les garçons envoyaient plus que les filles. En revanche, les garçons seraient plus demandeurs que les filles et utiliseraient davantage le chantage et la pression pour obtenir ce genre de contenu, même si certains participants ont considéré que les filles pouvaient tout autant manipuler un garçon et que certaines filles décidaient d'envoyer une photo sans aucune demande.

Une grande différence de genre, déjà identifiée en 2016, a été relevée en termes de jugements et réactions des pairs. Les réactions par rapport à un garçon qui pratiquerait le sexting sont nettement moins violentes que celles envers une fille qui se ferait alors insulter et mettre de côté. Par rapport à cette différence, nous avons pu remarquer une certaine forme de dualité chez les filles. En effet, si ces dernières sont davantage victimes de critiques, de moqueries et d'isolement à la suite d'une diffusion non consentie, les filles sont également beaucoup plus violentes dans leur réaction face à une autre fille.

L'état des lieux non exhaustif que nous avons mené en 2018 a démontré que de nombreuses campagnes de prévention et d'éducation mettaient en avant une fille victime d'un garçon. Or, nous avons pu relever qu'il existait également des cas de garçons qui voyaient leur photo diffusée de manière non consentante. Si les réactions semblent moins virulentes envers une telle photo, il est

nécessaire de garder à l'esprit que les conséquences peuvent également être douloureuses dans un tel cas. De plus, nous avons également pu relever que les filles pouvaient tout autant partager des photos reçues, que cela soit en premier destinataire ou en destinataire secondaire.

Il semblerait qu'il existe également une différence de genre quant à la capacité à recevoir des messages de prévention. L'effet de groupe pourrait concerner davantage les garçons dans le cadre d'une classe et il se pourrait que les interventions ne soient pas toujours prises au sérieux par ces derniers. Si la prévention et l'éducation ne doivent pas se différencier en termes de contenus généraux, il serait nécessaire de se demander si des interventions supplémentaires voire séparées ne devraient pas être proposées.

6.6 Personnes ressources

Tout comme en 2016, les jeunes interrogés n'étaient pas conscients des personnes / services qui pourraient leur venir en aide en cas de problèmes.

Si les parents ont souvent été mentionnés dans leurs réponses, il s'est avéré que dans les faits et après réflexion, la majorité des jeunes ont considéré que cela ne serait pas facile de parler de sexting avec leurs parents, notamment en raison d'un manque de compréhension et de connaissance.

Par rapport au milieu scolaire, la problématique de la confidentialité a souvent été mise en avant par les jeunes. En effet, les parents étant jugés comme difficile d'accès par rapport à la thématique du sexting, les professionnels en milieu scolaire, tels que les enseignants et les médiateurs, ont surtout été considérés comme des possibles alternatives, sans intervention des parents. Or, plusieurs participants ont considéré qu'ils ne se dirigeraient pas vers l'école en raison du fait que leurs parents allaient forcément être mis au courant. De plus, même si certains jeunes ont considéré que le médiateur pouvait être plus qualifié en cas de problème, le fait qu'il possède la double casquette de médiateur et d'enseignant leur posait problème.

Finalement, la police a surtout été considérée dans le cadre d'une plainte pénale et de gestion de crise. Les interventions de prévention autour du sexting que la police est amenée à mener en classe n'ont pas été reçues de manière très positive, notamment par rapport à un contexte de rébellion face à l'autorité et du fait que la police représente avant tout le côté répressif qui peut mettre à l'aise les jeunes au moment des discussions.

Si la prévention par les pairs a parfois été considérée, notamment avec les frères et sœurs comme possibles personnes ressources, une prévention essentiellement basée sur des pairs n'a pas reçu une opinion unanime. Néanmoins, plusieurs participants ont quand même estimé que si un jeune n'était pas forcément le meilleur des intervenants, une grande différence d'âge entre les intervenants et les cibles pouvait quand même poser problème, même si cette différence pourrait être réduite par un comportement adéquat, à l'écoute et en connaissance des pratiques des jeunes.

Au vu des réticences de certains jeunes à s'adresser à des adultes, il est nécessaire de leur rappeler les personnes ressources qui sont à leur disposition en cas de problèmes, mais également en cas

d'interrogations. Il serait ainsi nécessaire de mieux former ces potentielles personnes ressources afin qu'elles aient connaissances des pratiques des jeunes et qu'elles puissent être considérées comme des personnes ouvertes à la discussion et au partage, sans utilisation de discours indirectement moralisateur et critique. Il est primordial que les jeunes ne considèrent pas que la meilleure stratégie à adopter consiste à ne rien faire et à laisser la situation se calmer toute seule.

6.7 Recommandations

- Rappeler aux jeunes les comportements à adopter en cas de réception d'un *nude* :
 - Effacer le contenu reçu (destinataire principal ou secondaire) ;
 - Ne pas partager ou montrer le contenu reçu ;
 - Aucun partage ne peut être géré même s'il est fait avec des personnes particulières ;
 - Ne pas participer aux moqueries, aux insultes et à l'isolement de la victime même s'ils ne comprennent ou n'acceptent pas la pratique;
 - Oser parler en tant que victime (en amont ou en aval) et en tant que témoin.
- Mettre en place une stratégie de soutien envers les victimes et supprimer la double victimisation qu'une diffusion non consentie et les réactions des pairs peuvent produire.
- Tout en considérant que les garçons peuvent également être victimes, il est nécessaire de sensibiliser les jeunes aux discours violents qui sont tenus envers les filles.
- Les victimes doivent être considérées comme des victimes, il ne faut pas que la situation se retourne contre elles même si les risques pouvaient être connus.
- Rappeler les aspects légaux entourant la pratique du sexting, tout en prenant en compte l'ensemble des spécificités que la pratique présente, notamment en termes de contenu.
- Améliorer les connaissances des jeunes quant aux solutions envisageables et aux personnes à contacter en cas de problèmes ou en cas de questionnements.
- Les personnes ressources doivent éviter d'utiliser des discours moralisateurs, même indirectement, qui pourraient être repris par les jeunes eux-mêmes et accentuer les réactions négatives. Il est nécessaire d'être à l'écoute des interrogations des jeunes et d'avoir connaissance de leurs pratiques.
- Faire participer les jeunes à la conception des messages de prévention et d'éducation, notamment pour déterminer les intervenants, les canaux, le matériel et leurs interrogations.
- Ne pas oublier la place des témoins actifs et passifs et le rôle important qu'ils peuvent avoir dans la résolution des problèmes ou, au contraire, dans l'aggravement d'une situation.

7

Références

7 Références

- 1 Waller G, Willemse I, Genner S, Suter L, Süss D. JAMES - Jeunes, activités, médias - enquête Suisse: Rapport sur les résultats de l'étude JAMES 2016. Zurich: Zurich: Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), 2016 Available from: https://www.swisscom.ch/content/dam/swisscom/de/ghq/verantwortung/documents/james2016/rapport_james_2016.pdf [accessed 19th January 2017]
- 2 Davis K. Young people's digital lives: The impact of interpersonal relationships and digital media use on adolescents' sense of identity. *Comput Human Behav.* 2013 11//;29(6):2281-93. Available from: <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0747563213001738>
- 3 Walrave M, Heirman W, Hallam L. Under pressure to sext? Applying the theory of planned behaviour to adolescent sexting. *Behav Inf Technol.* 2014 2014/01/02;33(1):86-98. Available from: <http://dx.doi.org/10.1080/0144929X.2013.837099>
- 4 Rice E, Rhoades H, Winetrobe H, Sanchez M, Montoya J, Plant A, et al. Sexually Explicit Cell Phone Messaging Associated With Sexual Risk Among Adolescents. *Pediatrics.* 2012 05/21/accepted;130(4):667-73. Available from: <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3457617/>
- 5 Celizic M. Her teen committed suicide over 'sexting'. *Today.* 2009 March 06.
- 6 Crimmins DM, Seigfried-Spellar KC. Peer attachment, sexual experiences, and risky online behaviors as predictors of sexting behaviors among undergraduate students. *Computers in Human Behavior.* 2014;32:268-75.
- 7 Kaye R. How a cell phone picture led to girl's suicide. *CNN.* 2010.
- 8 Döring N. Consensual sexting among adolescents: Risk prevention through abstinence education or safer sexting? *Cyberpsychology: Journal of Psychosocial Research on Cyberspace.* 2014;8:1-13.
- 9 Holoyda B, Landess J, Sorrentino R, Friedman SH. Trouble at teens' fingertips: Youth sexting and the law. *Behavioral sciences & the law.* 2018 Mar;36:170-81.
- 10 Kopecký K. Sexting Among Slovak Pubescents and Adolescent Children. *Procedia Soc Behav Sci.* 2015 8/26//;203:244-50. Available from: <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S187704281504937X>
- 11 Temple JR, Choi H. Longitudinal Association Between Teen Sexting and Sexual Behavior. *Pediatrics.* 2014;134(5):e1287-e92. Available from: <http://pediatrics.aappublications.org/content/134/5/e1287.abstract>
- 12 Van Ouytsel J, Walrave M, Ponnet K, Heirman W. The Association Between Adolescent Sexting, Psychosocial Difficulties, and Risk Behavior: Integrative Review. *The Journal of School Nursing.* 2015 February 1, 2015;31(1):54-69. Available from: <http://jsn.sagepub.com/content/31/1/54.abstract>
- 13 Barrense-Dias Y, Suris JC, Akre C. La sexualité à l'ère numérique: les adolescents et le *sexting* (Raisons de santé 269). Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2017 Available from: https://www.iumsp.ch/Publications/pdf/rds269_fr.pdf
- 14 Flick U. An introduction to qualitative research fourth edition. Thousand Oaks, CA: SAGE; 2009.

- 15 Collingridge DS, Gantt EE. The quality of qualitative research. *American journal of medical quality : the official journal of the American College of Medical Quality*. 2008 Sep-Oct;23(5):389-95.
- 16 Frith H. Focusing on Sex: Using Focus Groups in Sex Research. *Sexualities*. 2000 /;3(3):275-97. Available from: <http://dx.doi.org/10.1177/136346000003003001>
- 17 Hyde A, Howlett E, Brady D, Drennan J. The focus group method: insights from focus group interviews on sexual health with adolescents. *Social science & medicine (1982)*. 2005 Dec;61(12):2588-99.
- 18 Gill P, Stewart K, Treasure E, Chadwick B. Methods of data collection in qualitative research: interviews and focus groups. *British dental journal*. 2008 Mar 22;204(6):291-5.
- 19 Kitzinger J. Qualitative research. Introducing focus groups. *BMJ (Clinical research ed)*. 1995 Jul 29;311(7000):299-302.
- 20 Wilkinson S. Focus group research. *Qualitative Research: Theory, Method and Practice*. 2004:177.
- 21 Heary CM, Hennessy E. The use of focus group interviews in pediatric health care research. *Journal of pediatric psychology*. 2002 Jan-Feb;27(1):47-57.
- 22 Ringrose J, Gill R, Livingstone S, Harvey L. A qualitative study of children, young people and 'sexting': a report prepared for the NSPCC. London, UK: National Society for the Prevention of Cruelty to Children, 2012
- 23 Hsieh HF, Shannon SE. Three approaches to qualitative content analysis. *Qualitative health research*. 2005 Nov;15(9):1277-88.
- 24 Cho JY, Lee E-H. Reducing confusion about grounded theory and qualitative content analysis: Similarities and differences. *The Qualitative Report*. 2014;19(32):1.

8

Annexes

8 Annexes

8.1 Grille d'entretien et questions

Tableau 2 Grille d'entretien

Thèmes	Exemples de questions
Définition du <i>sexting</i>	<p>Connaissez-vous le terme <i>sexting</i> ?</p> <p>Comment définissez-vous le <i>sexting</i> ?</p> <p>A partir de quand peut-on parler de <i>sexting</i> ?</p>
Motivations	<p>Quelles peuvent-être les raisons qui poussent une personne à envoyer / demander / transférer ?</p>
Conséquences et risques	<p>Quels peuvent être les risques d'une telle pratique ?</p> <p>Quelles sont les limites à ne pas franchir ?</p>
Réactions	<p>Que feriez-vous si vous receviez un message ?</p> <p>Que feriez-vous si vous aviez connaissance d'un cas de <i>sexting</i> qui tournerait mal ?</p> <p>Que penseriez-vous de la personne qui a envoyé / reçu ou fait circuler ?</p> <p>A qui pourriez-vous parler ? Connaissez-vous des personnes ou services référents ?</p>
Prévention	<p>Que pensez-vous de la nécessité de faire de la prévention sur cette thématique ?</p> <p>Vous rappelez-vous avoir reçu des messages de prévention lors de votre scolarité ou à un autre moment sur cette pratique ?</p> <p>Avez-vous eu connaissance de campagnes ou messages de prévention concernant le <i>sexting</i> envers votre/vos enfants ?</p> <p>Que pensez-vous des campagnes (police + <i>Pro Juventute</i>) ?</p> <p>Pensez-vous que les parents aient un rôle à jouer ?</p> <p>Pensez-vous que les enseignants aient un rôle à jouer ?</p> <p>Selon vous, quel serait le meilleur moyen pour sensibiliser les jeunes ?</p>

8.2 Vignettes

8.2.1 Vignette Fille- [ciao.ch](http://www.ciao.ch)

Sexting qui tourne mal !^j

« [...] Cela fait 1 semaine que j'ai envoyé des photos dénudées de moi à mon copain... j'étais réticente mais il a su trouver les arguments. Je lui faisais confiance et je l'aimais.

Aujourd'hui, en allant à l'école tout le monde me regardait mal mais je ne comprenais pas pourquoi. Ensuite une fille m'a craché dessus et m'a traité de pute. J'ai regardé autour de moi et tout le monde rigolait et l'encourageait pour qu'elle me tape. Je ne comprenais toujours pas. J'ai demandé à une amie ce qu'il se passait et elle m'a montré les photos. A ce moment une autre fille m'a poussé par terre. Je me suis relevée mais elle m'a repoussé.

Je suis partie en pleurant et les gens ont tous rigolé. Je suis rentrée chez moi et me suis enfermée dans ma chambre. Je ne sais plus quoi faire. Les photos tournent partout.

Le pire c'est que je l'aimais... et il m'a trahi... il m'a quitté... je n'ai plus personne à qui me confier. Que faire? »

(Fille, 15 ans, www.ciao.ch)

8.2.2 Vignette Garçon - *Pro Juventute*

« Hier, j'ai envoyé une photo de mon sexe à une fille sur Snapchat et elle l'a montrée à tout le monde. Je ne veux plus que d'autres puissent le voir ou le savoir. Je suis au bout du rouleau, j'ai envie de me tuer (pas de panique, je ne vais pas le faire) qu'est-ce que je dois faire? »

(Garçon, 13 ans, www.projuventute.ch)

^j Nous avons corrigé l'orthographe du texte original

8.3 Campagne Police Cantonale Vaudoise

Figure 1 Affiches et captures d'écran du jeu vidéo de la Police Cantonale Vaudoise



8.4 Campagne Pro Juventute

Figure 2 Affiche Pro Juventute



Le sexting peut te rendre célèbre.

Même si tu ne le veux pas du tout.

147, le numéro d'appel d'urgence de Pro Juventute, vient en aide aux jeunes concernés.

projuventute.ch/sexting



Chaque don sera doublé: SMS avec «Pro 15» au 488. (Exemple pour un don de CHF 15.–)

